

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DES COMITES NATIONAUX DE L'ICOMOS EN 1973

Il faut tout d'abord déplorer que 20 comités nationaux seulement aient adressé au Secrétariat Général, à la fin de 1973 et dans le courant de 1974, un rapport écrit sur leurs activités en 1973. L'ICOMOS comptait pourtant, au 1er janvier 1973, 45 Comités nationaux.

Les rapports reçus venaient des pays suivants:
Argentine, Allemagne (Rép. Fed. d'), Autriche, Belgique, Bulgarie, Colombie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Ghana, Hongrie, Italie, Pays Bas, République Démocratique Allemande, Roumanie, Royaume Uni, Suisse, Tchécoslovaquie, URSS.

La lecture de ces rapports apporte une note optimiste, car elle montre l'enthousiasme et la persévérance avec lesquels les Comités les plus anciens développent leurs activités ainsi que le dynamisme dont font preuve les plus récents Comités dans la mise en route de leurs travaux.

I. ACTIVITES AU PLAN NATIONAL

1. STRUCTURE ET DEVELOPPEMENT DES COMITES NATIONAUX

Les Comités nationaux s'organisent au plan national en tenant compte de la législation et des nécessités de leur pays, et ils adaptent leur structure aux tâches auxquelles ils doivent faire face. Ils se subdivisent parfois, selon les cas, en sections provinciales ou en commissions spécialisées.

Au sein du Comité argentin ont été choisis des „coordinateurs“, responsables chacuns pour une des régions de ce vaste pays. Le Comité s'est attaché, d'autre part, à faire connaître en Argentine l'ICOMOS et son oeuvre, auprès des responsables politiques, administratifs et de l'opinion publique. Le Président de la République a visité le siège de l'ICOMOS et la presse a donné un large écho à cet événement.

Le Comité danois a installé son siège à l'Académie Royale des Beaux Arts et a obtenu les fonds nécessaires pour organiser son secrétariat et pour faire participer ses membres à ses diverses activités.

Les Comités nationaux ont le souci d'accroître le nombre de leurs membres. Plusieurs mentionnent qu'ils ont développé en 1973 leur campagne de recrutement de nouveaux membres associés; Belgique, Bulgarie (mais des problèmes se posent du fait de la restriction des devises). La campagne de recrutement du Comité suisse a été couronnée de succès puisqu'il était en 1973 le Comité national ayant le plus de membres associés (46, dont 9 collectifs).

Le Comité des Etats-Unis vient d'obtenir, cette année, le statut d'organisation bénévole pouvant recevoir des cotisations et des dons qui sont déductibles des impôts sur le revenu. Ceci est un pas très important pour le Comité des Etats-Unis.

Le Comité du Ghana a créé un sous-comité qui est chargé d'étudier les meilleurs moyens de se faire connaître de l'opinion publique et de diffuser les activités de l'ICOMOS. Il envisage, entre autres, l'organisation d'une exposition itinérante.

Le Comité hongrois exerce son activité par l'intermédiaire de ses sous-comités spécialisés:

- sous-comité des publications,
- sous-comité de conservation; Commission pierre, Commission peintures murales, Commission bois, Commission métal, Commission enduits,
- sous-comité de l'architecture populaire.

Plusieurs Comités mentionnent qu'ils ont procédé au renouvellement d'une partie de leurs membres actifs;

- Comité de la R.F. d'Allemagne,

Ces rapports donnaient aussi, parfois, des informations sur les activités des services nationaux de restauration ou d'autres organisations. Nous ne les mentionnons pas dans ce rapport, mais elles seront publiées dans la rubrique „Nouvelles“ du Bulletin IV de l'ICOMOS qui sera consacré à 1973.

Suivant le désir du Comité Consultatif, le Centre de Documentation UNESCO/ICOMOS a établi, sur la base des textes communiqués par les Comités nationaux, un rapport résumé, où les différentes activités ont été rapprochées, selon leur genre.

— Le Comité français a adopté de nouveaux statuts qui associent beaucoup plus largement l'ensemble des membres à la gestion et aux activités du Comité. Un renouvellement régulier des membres actifs a été instauré. Le Comité a, d'autre part, procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

— Le Comité suisse a procédé au renouvellement du tiers de ses membres actifs. Le Président a été reconduit dans ses fonctions pour trois ans.

2. PARTICIPATION DES COMITES NATIONAUX A L'ETUDE DES PROBLEMES DE LEURS PAYS ET AUX OPERATIONS DE RESTAURATION

a) Altération de la pierre

Le Comité de la République Fédérale d'Allemagne continue à s'intéresser aux recherches sur la conservation et les altérations de la pierre, menées à l'Institut Scientifique des matériaux de l'Université d'Erlangen, ainsi qu'à l'Institut Fédéral d'Essais des matériaux à Berlin.

b) Application de la Convention de la Haye sur la protection des Biens Culturels en cas de conflit armé (1954)

Le Comité de R.F. d'Allemagne et l'Association des Conservateurs des monuments historiques en R.F.A. ont contribué à la mise au point d'un projet de système de cartes perforées destiné à l'inventaire du patrimoine culturel de R.F. d'Allemagne, dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention de la Haye.

Le Comité autrichien poursuit sa collaboration à l'application dans son pays des dispositions de la Convention de La Haye;

- apposition du panneau distinctif sur les monuments de plusieurs régions d'Autriche,
- édition de cartes des biens culturels (1/50.000 et 1/300.000): ces cartes servent aussi pour le tourisme, l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- concours doté de prix pour les membres de l'armée.

Le Comité de la République Démocratique Allemande a contribué à la préparation de la ratification par la R.D.A. de la Convention de 1954.

c) Architecture populaire

Le Comité hongrois se préoccupe tout particulièrement de l'architecture populaire. Il a organisé, au début de 1973, un sous-comité de l'architecture populaire, conformément aux résolutions

du colloque de Brno (1971). Ce sous-comité a été très actif; organisation d'échanges d'expériences, analyse critique de réalisations, étude des problèmes théoriques, encouragement à la protection de l'architecture populaire. Ce sous-comité souhaite vivement établir des contacts réguliers avec d'autres comités nationaux qui travaillent en ce domaine.

Un groupe de travail du Comité italien a étudié une fiche pour constituer une bibliographie systématique sur l'architecture populaire. Cette fiche a été communiquée aux Comités nationaux de l'ICOMOS qui en ont fait la demande.

d) *Formation*

Le Comité argentin espère pouvoir faire fonctionner en 1975 un cours postuniversitaire pour la formation de spécialistes de la restauration. Il a commencé les démarches nécessaires, et, dès 1973 il a associé de nombreux étudiants en architecture à ses activités opérationnelles, ce qui leur donne une expérience pratique des monuments anciens, qui est complétée par quelques conférences.

e) *Inventaire*

Le travail commencé par le Comité argentin en 1972 se poursuit à travers le pays. Les fiches d'inventaire adoptées sont du même type que celles du Conseil de l'Europe et seront définitivement mises au point en tenant compte des expériences en cours dans le pays.

f) *Législation*

Le Comité de la R.F. d'Allemagne reste attentif aux problèmes posés par la révision des législations sur la protection des monuments et des sites dans certains „Land“.

Le Comité argentin a été chargé par le Ministère de l'Education et de la Culture de la rédaction d'un projet de loi pour la défense du patrimoine monumental. Cette loi sera soumise au Congrès national en 1974.

Le Comité autrichien a poursuivi ses efforts pour que soit amendée la loi fédérale sur les monuments historiques.

g) *Protection de monuments menacés et opération de restauration*

Le Comité argentin de l'ICOMOS s'est vu confier des travaux qui ont été mis en route en 1973 et se poursuivront en 1974. Ce sont des opérations pilotes;

- „Manzana de las Luces“, Buenos Aires, ensemble jésuite du 17ème et 18ème siècles, destruction des constructions parasitaires,
- délimitation du centre historique de Corrientes, dont l'inventaire est en cours,

— inventaire du centre de ville à Buenos Aires, propositions pour sa préservation, et élaboration d'un règlement adéquat: inventaire du quartier sud de Buenos Aires.

Le Comité participe aussi au programme des „Missions Jésuites“ de l'UNESCO en pays guarani (programme interrégional): des relevés des ensembles les plus importants sont actuellement en cours.

Le Comité, d'autre part, est intervenu ponctuellement en faveur de certaines constructions, dont il a fait l'étude complète en vue de leur réanimation; Propriété Tapiales (18ème siècle), Immeuble „Marco del Pont“ (milieu 19ème siècle), Forteresse de Barragan (17ème—18ème siècles).

Le Comité colombien s'est associé aux travaux de restauration effectués par la „Pontificia Universidad Javeriana“;

- restauration de la Quinta de San Pedro Alejandrino, à Santa Marta, qui abrite maintenant un musée Bolivar,
- restauration de l'Eglise Saint Dominique à Tunja.

Le Comité danois est très soucieux des dommages que cause aux constructions anciennes la circulation de très gros camions.

Il s'est fait représenter par son président aux travaux d'une Commission ad hoc, chargée d'un rapport sur ce sujet. Le Comité danois a, aussi, fait part de ses inquiétudes dans ce domaine au Secrétaire Général de l'ICOMOS.

Le Comité du Ghana s'est préoccupé du futur du Château St. George à Elmina, qui vient d'être remis par l'administration de la police au „Ghana Museum and Monuments Board“. Le château doit être transformé en hôtel de tourisme. Le Comité du Ghana a demandé au Secrétaire Général de l'ICOMOS de désigner un expert conseil qui donnera son avis sur les aspects techniques de cette transformation.

Le Comité de la République Démocratique Allemande poursuit ses études sur la reconstruction des villes anciennes, en collaboration avec la Fédération des Architectes.

Le Comité roumain a été associé à la préparation et au déroulement de la mission effectuée par des experts de l'UNESCO et du Centre International de Conservation, qui avait pour thème:

- la conservation des peintures murales extérieures en Moldavie,
- la conservation des églises en bois (plus de 700 en Roumanie),
- la conservation des établissements fortifiés daces (I^{er} et II^e siècles).

3. COORDINATION AU PLAN NATIONAL ET RELATIONS INTERNATIONALES

Les Comités nationaux attachent beaucoup d'importance au rôle coordinateur qu'ils peuvent jouer dans leurs pays, entre les différentes organisations et associations nationales, et aux contacts qu'ils permettent de nouer entre celles-ci et les organisations internationales.

Le Comité autrichien a pris de nombreux contacts avec les Services d'aménagement du territoire, nouvellement créés en Autriche, pour s'assurer que les plans d'aménagement respecteront les monuments historiques.

Le Comité espagnol a instauré une étroite collaboration avec le Collège National des Architectes d'Espagne.

Le Comité italien a établi et maintenu de fréquents contacts avec la Commission Nationale Italienne pour l'UNESCO. Il a demandé, entre autres, que la délégation italienne à la Conférence Générale Extraordinaire de l'UNESCO recommande d'accorder une importance prioritaire aux problèmes des centres historiques. Le Comité italien est représenté dans le Comité National Italien pour la Sauvegarde de Venise.

Le Comité néerlandais souligne qu'il considère que son rôle est de remplir une fonction de „coordination, de stimulation et d'information“, auprès des administrations et des organisations qui travaillent déjà dans le domaine de la protection des monuments et sites historiques. Maintenir ces contacts a constitué l'essentiel de ses activités en 1973.

Le Comité suisse, selon son habitude, a réuni son Assemblée Générale à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission Fédérale des Monuments Historiques.

II. REUNIONS ET EXPOSITIONS

1. SESSIONS ADMINISTRATIVES DES COMITÉS NATIONAUX

Plusieurs Comités nationaux mentionnent qu'ils ont tenu une Assemblée Générale:

- République Fédérale d'Allemagne, Mayence, 10 décembre 1973
- France, Paris, 21 mai 1973
- Suisse, Simplon, 13—14 septembre 1973.

D'autres précisent le nombre de réunions du Comité, dans l'année: ainsi, le Comité français a siégé six fois, le Comité ghanéen deux fois, le Comité du Royaume Uni une fois, le Comité tchécoslovaque trois fois.

2. ORGANISATION OU PARTICIPATION À DES RÉUNIONS SCIENTIFIQUES ET À DES EXPOSITIONS

Le Comité belge a accordé son patronage à l'exposition consacrée au „rôle de la photogrammétrie pour la protection des monuments“ par le Musée de Tongres, du 24 mars au 6 mai 1973. Il a participé à l'organisation du colloque réuni sur ce thème le 5 mai, pour la clôture de l'exposition.

Le Comité bulgare a organisé en avril une exposition de photos montrant les réalisations effectuées, en Bulgarie, dans le domaine de la conservation des monuments historiques.

Le Comité de la République Démocratique Allemande organise un colloque national, auquel les autres comités nationaux de l'ICOMOS seront invités à se faire représenter, sur les „Nouvelles utilisations sociales pour les monuments historiques“. A l'occasion de ce colloque, qui aura lieu du 5 au 11 mai 1974, le Comité organise une exposition documentaire sur quelques exemples de monuments ayant trouvé une nouvelle fonction.

III. PREPARATION DE L'ANNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (1975)

Tous les Comités nationaux européens de l'ICOMOS se sont mobilisés pour la préparation de l'Année 1975. Leurs rapports mentionnent tout l'intérêt qu'ils y apportent. Les Comités de R.F. d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Italie, des Pays Bas, du Royaume Uni et de Suisse précisent qu'un ou plusieurs de leurs membres les représentent au sein du Comité d'organisation de l'Année 1975 qui a été constitué dans leur pays.

Les pays de l'Europe de l'Est sont tout aussi concernés et ont pris de nombreux contacts avec les autorités responsables de leurs pays pour marquer la célébration de l'Année. Ils ont exprimé leur intérêt dans les résolutions adoptées à Vilnius, en septembre 1973. Le Comité Roumain précise qu'il a pu se faire représenter par son Président à la conférence de lancement de l'Année à Zurich. Le Comité tchécoslovaque a bon espoir de voir aboutir les démarches qu'il a effectuées auprès des Ministères de la Culture de la République socialiste tchèque et de la République socialiste slovaque pour être autorisé à s'associer à la célébration de l'Année 1975.

Le Comité Suisse a décidé que l'inventaire des jardins historique de Suisse, dont il a confié la préparation à un groupe de travail qui a été très actif en 1973, serait une de ses contributions à l'Année 1975.

L'intérêt ne se limite pas à l'Europe, puisque le Comité ghanéen a décidé d'organiser en 1975 une „Semaine des Monuments Nationaux“ dont il a mis en route la préparation.

IV. PUBLICATIONS DES COMITES NATIONAUX

Les Comités nationaux consacrent une partie de leur activité aux publications, qui sont pour eux un moyen de faire connaître l'ICOMOS, de diffuser sa doctrine et de communiquer les résultats de leurs travaux.

Le Comité autrichien a encouragé l'édition de réimpressions d'ouvrages anciens sur l'art des jardins: Furttenbach, Dezallier d'Argenville, Hirschfeld.

Le Comité bulgare fait paraître régulièrement des articles dans la revue „Musées“ de l'ICOMOS.

Le sous-comité publication du Comité hongrois a préparé le manuscrit complet, en hongrois, du compte rendu des travaux de la troisième Assemblée générale et du colloque sur l'introduction de l'architecture contemporaine dans les ensembles et les monuments historiques (Budapest, 1972).

Le Comité roumain a fait publier des notices sur l'activité de l'ICOMOS dans le „Bulletin des Monuments Historiques“.

Le Comité suisse a fait paraître;

- l'Inventaire des ponts de bois en Suisse, dans un numéro de la revue du „Heimatschutz“. Cet inventaire avait été patronné par le Comité suisse.

- Une plaquette, „Le visage de la rue“ avec la collaboration du „Bulletin Technique de la Suisse Romande“, à l'occasion du colloque de Lausanne.

- Les n°11 des et 12 „Nouvelles“, bulletin ronéotypé du Comité suisse.

Le Comité Tchécoslovaque a diffusé le n° 4 de ses „Informations“ qui donne des traductions de larges extraits des documents de travail du 1^{er} colloque sur la protection et la restauration des jardins historiques. Il continue de transmettre à la rédaction de „Památková Péče“ des chroniques sur l'ICOMOS et sur ses propres activités.

Le Comité soviétique a fait paraître dans la revue „Architecture de l'URSS“, n° 9, un article sur „Les monuments de l'architecture et la ville contemporaine“, consacré aux travaux du colloque de Budapest.

V. PARTICIPATION AUX ACTIVITES INTERNATIONALES DE L'ICOMOS

Les Comités nationaux apportent un très précieux concours à la réalisation des programmes de l'ICOMOS en prenant en charge, en tout ou partie, l'organisation de certaines activités internationales du Conseil. Ils collaborent, dans ce cas, très étroitement avec le Secrétariat Général et le Centre de Documentation de l'ICOMOS.

a) ORGANISATION DE COLLOQUES

1. COLLOQUES TENUS EN 1973

Le Comité espagnol a apporté une importante contribution aux activités de l'ICOMOS, en lui permettant d'organiser deux colloques internationaux en Espagne, dans la même année;

- du 28 avril au 2 mai 1973, à Cordoue, colloque sur les problèmes que pose la conservation des monuments appartenant à différentes cultures,
- du 29 octobre au 3 novembre 1973, à Grenade, 2ème colloque international ICOMOS/IFLA sur la protection et la restauration des jardins historiques, qui a été consacré aux „Jardins de l'Islam“.

Quoique le Comité grec n'ait pas envoyé de rapport, il faut rappeler le colloque qu'il a organisé à Salonique, du 3 au 10 octobre 1973, sur la conservation et la réanimation de l'architecture populaire et des sites ruraux.

Le Comité suisse a organisé du 17 au 21 juin 1973 à Lausanne un colloque international sur le „Visage de la rue dans les centres historiques“. Une exposition illustrant le thème du colloque a été présentée au public au Musée de l'Evêché de Lausanne.

Les Comités tchécoslovaque et soviétique de l'ICOMOS ont organisé un colloque sur la „Protection des centres historiques et les problèmes de l'organisation de leurs fonctions vivantes dans les pays socialistes“, qui s'est tenu à Vilnius, du 3 au 7 septembre 1973.

2. COLLOQUES FUTURS

D'autres Comités ont mis en route la préparation de réunions qui se tiendront ultérieurement.

Le Comité bulgare a obtenu l'accord des autorités responsables pour organiser un colloque international sur „La maison populaire et son adaptation à la vie moderne“, qui se tiendra en septembre 1975 à Plovdiv. Le Comité d'organisation de ce colloque a été constitué et a déjà tenu ses premières séances de travail.

Le Comité roumain se consacre à la préparation d'un colloque international sur la conservation des peintures murales extérieures, qui aura sans doute lieu à l'automne 1975.

Le Comité tchécoslovaque a accompli les démarches préliminaires à l'organisation du 4ème symposium international ICOMOS/IFLA sur la protection et la restauration des jardins historiques, qui aura lieu en 1977.

b) *PARTICIPATION AUX COLLOQUES ET AUX RÉUNIONS DE L'ICOMOS*

Pouvoir envoyer un ou des représentants aux réunions administratives et aux colloques organisés par l'ICOMOS demande un effort important aux Comités nationaux car il faut trouver les fonds nécessaires pour assurer leur voyage et leur séjour en un pays étranger. Nombre de Comités nationaux le soulignent dans leur rapport. Pour en donner un exemple, il faut rappeler l'importance des délégations envoyées par les Comités de Hongrie, de Pologne, de République Démocratique Allemande, de Tchécoslovaquie et des différentes Républiques de l'Union Soviétique au colloque de Vilnius, ou de la délégation bulgare au colloque de Salonique.

c) *ORGANISATION DE LA 4ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ICOMOS*

Le Comité de la République Fédérale d'Allemagne a commencé dès 1973 ses démarches pour l'organisation de la IVème Assemblée Générale qui aura lieu du 25 au 30 mai 1975. Il a pris des contacts avec la Municipalité de Rothenburg, où se tiendra l'Assemblée. D'autre part, il a obtenu du Ministère Fédéral de l'Intérieur ainsi que des Ministères des provinces de Bavière et de Bade-Wurtemberg leur participation financière. Il a arrêté un programme des publications sur la conservation des monuments historiques en République Fédérale d'Allemagne qui devraient sortir à l'occasion de l'Assemblée.

d) *PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES COMITÉS INTERNATIONAUX SPÉCIALISÉS*

Le Comité autrichien poursuit sa collaboration avec le Comité International de Photogrammétrie Architecturale.

e) *PUBLICATIONS DE L'ICOMOS*

1. *MONUMENTUM*

Le Comité belge continue à assister la rédaction de *MONUMENTUM*. Il a obtenu du Gouvernement belge en 1973 une subvention de \$ 7.500 pour la revue.

Le Comité des Etats-Unis a négocié avec le National Trust for Historic Preservation, qui dispose d'une boutique de livres, pour qu'il se charge de la vente aux Etats-Unis des publications de l'ICOMOS ainsi que de *MONUMENTUM*. La vente sera effective à partir de 1974.

Conscients des préoccupations très sérieuses de la Rédaction de *MONUMENTUM*, plusieurs Comités nationaux mentionnent qu'ils ont relancé une campagne en faveur de la revue, appuyée par la diffusion d'un grand nombre des prospectus mis à leur disposition par la Rédaction: Belgique, Suisse. Le Comité Tchécoslovaque a réuni plusieurs articles qui ont été transmis à la Rédaction.

Le volume X, 1973, de *MONUMENTUM*, avait été entièrement préparé par les soins du Comité espagnol.

2. *BULLETIN*

Le Comité tchécoslovaque a obtenu l'accord et l'aide financière de son Gouvernement pour publier en 1976 un numéro du Bulletin de l'ICOMOS.

Les rédacteurs chargés par le Comité Soviétique de préparer des articles pour le numéro 2 du BULLETIN DE L'ICOMOS ont terminé leur travail. Ces articles sont actuellement traduits en français et seront envoyés au Secrétariat de l'ICOMOS à Paris en 1974.

3. *DIVERS*

Les Comités tchécoslovaque et soviétique de l'ICOMOS soulignent qu'ils s'attachent à diffuser dans les services spécialisés de l'administration et auprès des professionnels intéressés les documents de travail élaborés à l'occasion des réunions scientifiques organisées par l'ICOMOS et par ses Comités spécialisés.

f) *CENTRE DE DOCUMENTATION UNESCO/ICOMOS*

Le Comité autrichien a poursuivi ses travaux pour préparer et faciliter la mise en route du Centre de documentation;

- le même matériel que celui qui doit équiper le Centre a été acheté par le Bundesdenkmalamt pour les besoins du Bureau des Conventions (chaîne kodak miracode, IBM composer IV 72),
- l'élaboration du thésaurus et du code pour l'indexage des documents s'est poursuivie sous la direction de Monsieur Foramitti et avec la collaboration du personnel du Bureau des Conventions,
- le Bureau des Conventions a établi une liste internationale des bibliographies, signalant spécialement les chapitres qui doivent être traités pour les besoins des Comités nationaux et du Centre de documentation.

D'autre part, le Comité autrichien a obtenu que son Gouvernement verse pour 1973 une subvention de \$ 1400 au Centre, soit 0,50% du montant de sa contribution annuelle à l'UNESCO.

Le budget 1973 du Centre de documentation a été complété par une subvention de \$ 1500 accordée par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites de France.

L'aide des autres Comités nationaux a pris des formes diverses, dont l'envoi régulier de leurs publications périodiques traitant des monuments historiques. Plusieurs Comités ont fait parvenir d'importants dons de publications;

- à la demande du Comité Finlandais, une série complète „Nordiska Trästaderna“ a été remise au Centre.
- Liban: Série des Annales du Musée de Beyrouth,
- République Démocratique d'Allemagne: série de dictionnaires techniques, bilingues,
- Suisse: série complète de l'Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire de Suisse.

Les Comités se sont attachés à répondre avec diligence aux premières enquêtes lancées par le Centre et, en particulier, les Comités autrichien, belge, bulgare et espagnol ont envoyé un grand nombre de fiches sur des films traitant des monuments, ensembles et villes historiques.

Le Comité des Etats-Unis poursuit la mise au point de son projet d'organiser des voyages touristiques en Europe: 20% des frais d'inscription demandés aux participants iraient au Centre de documentation. Le premier voyage aurait lieu en 1975 en Belgique et aux Pays-Bas. Les Comités belges et néerlandais ont apporté leur actif concours à l'initiative du Comité des Etats-Unis.

Le Comité des Etats-Unis se tient en étroite liaison avec Monsieur Lord, président du Comité international de documentation et facilite dans la mesure du possible sa mission et les voyages qu'il doit faire en Europe. Le Comité a cherché à obtenir, à titre gratuit, comme surplus de l'administration américaine une chaîne kodak miracode. Une première tentative n'a pu aboutir, le matériel disponible étant en trop mauvais état.

PGG/23 octobre 1974

Paris, Centre de Documentation UNESCO/ICOMOS

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DES COMITES NATIONAUX DE L'ICOMOS EN 1974

Le Secrétariat avait reçu au début d'avril 1975 les rapports annuels d'activité de 19 pays, alors que l'ICOMOS comptait, au 1er janvier 1974, 48 Comités nationaux.

Ce rapport a été préparé par le Centre de Documentation UNESCO/ICOMOS en dépouillant les rapports écrits communiqués par l'Allemagne (R.F.d'), l'Autriche, le Canada, le Chili, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la France, le Ghana, la Hongrie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République Arabe Syrienne, la République Démocratique Allemande, la Roumanie, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'URSS.

Pour donner un aperçu plus complet des activités de nos Comités en 1974, à l'intention des membres qui participeront à la 4ème Assemblée Générale et qui recevront ce texte à Rothenburg, quelques informations tirées des exposés des présidents des Comités nationaux à la 12ème Session du Comité Conslutatif, ont été ajoutées.

I. ACTIVITES AU PLAN NATIONAL

1. STRUCTURE ET DÉVELOPPEMENT

Les Comités nationaux tiennent compte des recommandations du Comité Exécutif et les informations détaillées qui suivent montrent qu'ils sont nombreux à procéder à la révision de leurs propres statuts (quand cela n'avait pas été fait en 1973) pour instituer un renouvellement régulier des membres actifs et améliorer la position des membres associés. Leurs campagnes de recrutement s'en trouvent facilitées.

Certains Comités ont envisagé un regroupement au niveau régional pour développer leur collaboration et rendre leur action plus efficace au niveau du sud de l'Amérique latine, le „Cono del Sur“. Les Comités nationaux d'Argentine, de Bolivie, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay participent à cette expérience, qui a retenu l'attention du Comité Exécutif en novembre 1974.

Le Comité argentin s'est doté d'une structure adaptée aux nécessités de son vaste pays. Il comprend cinq sections régionales: Nord-Est, Nord-Ouest, Pampas, Centre et Patagonie. L'action du Comité est d'autant plus forte que la conservation et la sauvegarde des monuments historiques n'étaient pas encore développées en Argentine.

Le Comité d'Allemagne Fédérale a choisi trois nouveaux membres actifs pour compléter son effectif de quinze et poursuit son action de recrutement.

Le Comité canadien, „ICOMOS/CANADA“, a été conduit à repenser son action et à adopter de nouveaux statuts, qui ont été élaborés en 1974, en fonction de sa situation au Canada. L'Association pour l'Avancement des Méthodes de Préservation (APT) y était déjà fortement implantée et le recrutement des membres d'ICOMOS/CANADA s'adressait aux mêmes personnes. Plutôt que d'entrer en concurrence, il a paru plus sage d'établir des liens statutaires entre les deux organisations. Désormais, les membres d'APT peuvent devenir membres d'ICOMOS/CANADA et vice-versa, avec un minimum de formalités. L'APT et ICOMOS/CANADA partageront le même secrétariat, et organiseront des activités communes. Ceci devrait permettre à ICOMOS/CANADA de prendre un nouveau départ.

Le Comité belge qui compte 44 membres (associés et actifs) est en voie de réorganisation afin d'élargir le nombre de ses membres, de s'adapter aux nouvelles structures du pays et d'assurer une influence plus efficace des travaux de l'ICOMOS.

Les activités des divers Comités ont été regroupées, pour faciliter l'utilisation de ce document, sous quelques rubriques; activités au plan national, réunions et expositions, Année 1975, publications, participation aux activités internationales de l'ICOMOS.

Certains Comités nationaux n'ont pas encore d'activité propre, au plan national, mais leurs membres exercent leur action et appliquent les principes de l'ICOMOS dans le cadre de leurs travaux professionnels au sein de l'administration des monuments historiques ou d'autres organismes officiels, et dans les associations dont ils faisaient déjà partie (Japon, Jordanie, Syrie). Les nouvelles touchant plus précisément les travaux effectués par les services nationaux de restauration du Japon et de Syrie, transmises dans leurs rapports, seront mentionnées dans la rubrique nouvelles du Bulletin V de l'ICOMOS, consacré à 1974.

Le Comité danois, qui compte sept membres actifs, a entrepris une campagne de recrutement de membres associés, individuels ou collectifs.

Le Comité espagnol a élaboré de nouveaux statuts qui seront soumis aux membres en février 1975. Le Comité a obtenu le patronnage du Commissariat National du Patrimoine Artistique et y disposera bientôt d'un secrétariat.

Le Comité finlandais a obtenu de son gouvernement une subvention de 200 marks finlandais. Il s'est fixé pour but de contribuer à la sauvegarde de l'environnement culturel, historique et traditionnel en Finlande. Le développement urbain et rural y est très rapide, à l'heure actuelle, ainsi que les changements des structures économiques et industrielles.

La Section française de l'ICOMOS a procédé en 1974 à une importante campagne de recrutement qui a donné de bons résultats; la Section française comptait plus de deux cents membres à la fin de l'année, dont de nombreux membres associés collectifs: villes, associations, institutions scientifiques, etc. . . . La Section française a constitué des groupes de travail pour faire l'état des recherches effectuées sur

- les pierres artificielles et les produits de ragréage — les produits d'étanchéité de surface — les produits de durcissement des pierres en oeuvre — les produits de remontée capillaire — colles utilisées dans les restaurations des pierres et de vitraux;

pour établir le bilan documentaire critique des efforts d'intégration d'architecture contemporaine dans les ensembles anciens et le bilan documentaire critique d'exemples de restauration confrontés aux principes de la Charte de Venise;

pour étudier la gestion des monuments historiques (par une institution publique ou privée) et pour étudier la vie économique, sociale et culturelle des ensembles anciens.

Ces groupes de travail sont en cours d'organisation et fonctionneront dès 1975.

Le Comité italien a adopté en 1974 de nouveaux statuts qui font participer plus activement les membres associés aux travaux du Comité.

Le Comité suisse poursuit le recrutement de membres associés: il comptait en tout 68 membres en 1974. Il s'efforce d'être représenté par des spécialistes dans tous les cantons et d'obtenir l'adhésion de tous les services cantonaux responsables de la conservation des monuments. Le Comité turc a été réorganisé, a adopté ses statuts et a reçu en 1974 un statut officiel reconnu par le Gouvernement turc.

2. PARTICIPATION DES COMITÉ NATIONAUX À L'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE LEURS PAYS ET AUX OPÉRATIONS DE RESTAURATION

Les Comités nationaux prennent une part active à l'étude des problèmes particuliers que pose dans leur pays la conservation des monuments et des sites. Ils interviennent souvent en collaboration avec d'autres organismes ou associations en faveur de monuments ou d'ensembles menacés. Leurs préoccupations peuvent changer, d'une année à l'autre, en fonction de l'évolution de la situation. Voici les sujets relevés dans les rapports 1974;

a) *Architecture populaire*

Le Comité spécial pour la protection de l'architecture populaire, constitué en 1973 par le Comité hongrois, a procédé à des visites dans les différentes provinces et a élaboré des principes et des suggestions pour faciliter la conservation des constructions populaires de chaque région. Il souhaiterait établir des liens avec le Comité international pour l'architecture populaire dont la création avait été prévue à Brno en 1971.

b) *Circulation*

Le Comité danois est toujours préoccupé par les dangers que la circulation des gros camions comporte pour les quartiers et les villages anciens. Il a attiré l'attention des autorités locales danoises et du Secrétaire Général de l'ICOMOS sur ce sujet. Suite à son action, des démarches auprès de la CEE sont actuellement à l'étude.

c) *Conservation des centres historiques*

Le Comité italien a étudié les problèmes généraux de la conservation des centres historiques en Italie. Il en a tiré quelques réflexions qui serviront de base à la rédaction de nouveaux articles qui pourraient être ajoutés à la Charte de Venise. Sa proposition sera soumise, en temps utile, au Comité Exécutif de l'ICOMOS.

d) *Conservation des matériaux*

Le Comité conservation, formé au sein du Comité hongrois de de l'ICOMOS, a été particulièrement actif. Il a formé des groupes de travail pour la pierre, le bois, la protection des enduits et des briques.

e) *Inventaire*

Le Comité argentin a obtenu une subvention du „Fondo de las Artes“ pour préparer un inventaire du patrimoine architectural. Les études préliminaires ont eu lieu en 1974 et les enquêtes dans le pays commenceront en 1975.

f) *Législation*

Le Comité argentin a été chargé par le Sénat de l'élaboration d'une nouvelle loi sur la protection des monuments et des sites.

Le Comité chilien est intervenu auprès du Ministère du Logement et de l'Urbanisme pour demander que la notion de „rénovation urbaine“ soit mentionnée dans la nouvelle politique d'aménagement du territoire. Sa suggestion a été favorablement reçue par le Ministère.

Le Comité japonais s'est préoccupé de la révision de la loi sur la protection des biens culturels, insistant pour que des articles concernant la protection et la restauration des ensembles immobiliers y soient ajoutés.

g) *Protection de monuments menacés et opérations de restauration*

Par son action au sein de la „Commission du Patrimoine Culturel“ du Collège des Architectes, le Comité chilien a demandé la sauvegarde de plusieurs constructions anciennes présentant un intérêt culturel.

Le Comité finlandais et le Comité suédois sont intervenus auprès du Conseil du Comité d'Åland pour demander la protection du vieux restaurant municipal de Mariehamn, dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau centre de conférence.

Le Comité ghanéen s'est préoccupé de la restauration du Château St. Georges à Elmina, confié au „Ghana Museum and Monuments Board“ en 1973. Il a consulté le Secrétariat Général de l'ICOMOS sur le choix d'un expert conseil qui donnera son avis sur les aspects techniques des travaux à effectuer.

3. RELATIONS AU PLAN NATIONAL ET AU PLAN INTERNATIONAL

Les Comités nationaux de l'ICOMOS s'attachent à travailler avec les autres institutions publiques ou privées qui, dans leur pays, contribuent à la sauvegarde des monuments et des sites. Il n'est pas nécessaire d'en donner ici le détail, mais la mention „organisé en collaboration avec...“ revient tout au long de ce rapport dans l'énumération de leurs activités. Il faut souligner, pour donner deux exemples, les contacts étroits et constants établis par le Comité canadien et l'APT et par le Comité Suisse avec la Commission Fédérale des Monuments Historiques (réunion annuelle commune).

Les Comités sont conscients de leur rôle d'intermédiaire entre les spécialistes et l'opinion publique de leur pays, et les organismes internationaux. Ils facilitent la visite de leur pays par leurs collègues étrangers. Le Comité français a organisé un voyage d'étude particulièrement important au mois de mai (cf. P. 8). La présidente du Comité finlandais, Madame Kairamo, a effectué un voyage d'étude en Hongrie, à l'invitation du Comité hongrois.

Le Président du Comité japonais, tout en déplorant que son Comité n'ait pu avoir d'activités propres en 1974 au Japon, souligne que pour chacun de ses membres, „le Comité constitue une fenêtre sur le monde“.

Le Comité polonais a organisé le voyage d'étude en Pologne d'un groupe de savants des Etats-Unis, dans le cadre de la coopération culturelle entre les deux pays.

II. REUNIONS ET EXPOSITIONS

1. SESSIONS ADMINISTRATIVES DES COMITÉS NATIONAUX

Nombre de Comités nationaux de l'ICOMOS réunissent tous les ans leur assemblée générale. Cette année, nous avons reçu des informations sur:

- l'Assemblée Générale de la Section française qui n'a pu avoir lieu le 27 novembre et qui a été reportée au 30 janvier 1975, en raison des grèves postales,
- Le Comité Ghanéen qui s'est réuni trois fois et a procédé à la révision de ses statuts,
- l'Assemblée générale du Comité Suisse qui s'est tenue le 11 septembre 1974, à Winterthur. Une journée d'étude a été consacrée à une session administrative et à une excursion dans la région. Le 12 septembre, les membres de la Commission Fédérale des Monuments Historiques et du Comité Suisse de l'ICOMOS ont siégé ensemble. Ils ont été informés des problèmes de la conservation des quartiers anciens de Winterthur.

Le Comité des Pays-Bas a adopté, le 6 novembre 1974, son nouveau programme d'action et a procédé à un remaniement du Comité.

C'est au Danemark que s'est tenue en 1974 la réunion annuelle des Comités nationaux de l'ICOMOS en Scandinavie. Un observateur norvégien y a assisté au côté des représentants des Comités du Danemark, de la Suède et de la Finlande.

2. ORGANISATION OU PARTICIPATION À DES RÉUNIONS SCIENTIFIQUES ET À DES EXPOSITIONS

Le Comité bulgare a organisé en 1974 deux expositions présentant des restaurations de monuments historiques.

Le Comité canadien a pris des contacts avec les responsables canadiens de l'organisation de la conférence ONU de Vancouver „Habitat 2000“ (1976).

Le Comité chilien a été invité par l'ONU à participer au colloque sur l'inventaire des problèmes du milieu en Amérique latine, projet PNUMA-CEPAL, tenu à Santiago, en août 1974.

Le Comité finlandais a organisé un séminaire sur les buts et les problèmes techniques de la restauration, qui a réuni une soixantaine d'urbanistes, d'architectes et de représentants de l'administration. Un compte rendu partiel de ce séminaire sera publié dans la revue „Arkkitehti“.

Le Comité français de l'ICOMOS a organisé du 12 au 18 mai 1974 un voyage d'étude sur les secteurs sauvegardés. Cette réunion à laquelle ont participé une vingtaine de personnes (dont dix experts étrangers invités aux frais du Comité français), comportait des exposés théoriques et des visites aux secteurs sauvegardés de Paris (Le Marais), Chartres, Tours, Saumur et Senlis. Lors de la réunion du Comité Exécutif, en novembre 1974, plusieurs personnes ont souligné l'intérêt de ce voyage et souhaité que d'autres Comités prennent la relève de la France.

Le Comité guatémaltèque avait organisé, à Antigua Guatemala, du 27 au 30 août 1974, un colloque régional sur la conservation des monuments dans les zones soumises à des séismes. Une quarantaine de spécialistes d'Amérique latine ont participé à ses travaux. Le Comité des Etats-Unis y avait délégué deux architectes du National Park Service.

Du 5 au 11 mai 1974, en République Démocratique Allemande, s'est tenu un colloque organisé par le Comité national sur „Les nouvelles affectations sociales des monuments historiques“. De nombreux participants étrangers y ont assisté aux côtés des spécialistes de RDA. D'autre part, le Comité de RDA a mis en route les préparatifs d'un séminaire sur la sauvegarde des centres historiques et leur intégration dans les plans de développement des villes, qui se tiendra à Mülhausen en juin 1975. Il s'agit d'une réunion tenue au plan national et l'Union des Architectes de RDA collabore à cette manifestation.

Un séminaire régional a eu lieu à Saint Domingue, du 7 au 12 décembre 1974, sur les expériences de conservation et de restauration du patrimoine monumental des périodes coloniale et républicaine. Le Comité dominicain de l'ICOMOS, nouvellement constitué, s'est associé à la préparation de cette réunion, placée sous le patronage de l'Organisation des Etats Américains et du Gouvernement dominicain.

Le Comité roumain mentionne qu'il a participé

- à de nombreuses réunions et sessions scientifiques, organisées en collaboration avec, entre autres, l'Institut d'Histoire de l'Art, l'Institut d'Archéologie et l'Institut d'Architecture,
- à l'organisation d'une exposition, en mai 1974 à Bucarest, présentant des réalisations: restauration de monuments, fouilles archéologiques, études d'aménagement de centres historiques, à l'occasion de la session annuelle de la Direction du Patrimoine Culturel National.

Le Comité tchécoslovaque a patronné une conférence d'experts sur l'éclairage des quartiers anciens protégés, organisée par la Société Scientifique et Technique de Tchécoslovaquie, qui a eu lieu à Prague, du 20 au 22 novembre.

Le Comité soviétique a mis en route l'organisation, avec la collaboration de l'Institut d'Histoire de l'art, d'une conférence internationale sur le thème: „Monuments de la Victoire et de la Gloire“:

cette réunion se tiendra à Minsk, en avril 1975. Des membres des Comités nationaux de l'ICOMOS en Bulgarie, en Pologne et en Tchécoslovaquie y seront invités.

Le Comité soviétique a participé aux travaux de la session plénière du Conseil Scientifique méthodique pour la protection des monuments de la culture qui avaient pour thème: „Les monuments de l'histoire et de la culture des peuples de l'URSS – Documentation et inventaire“. Des communications, se fondant sur les documents de travail de réunions ICOMOS, y ont été présentées faisant état des expériences réalisées à l'étranger.

Le Comité soviétique prépare, en collaboration avec l'Institut d'Histoire de l'Art, une exposition de photos consacrée à la restauration des monuments endommagés durant la seconde guerre mondiale.

Les membres du Comité ont participé à la réunion générale des Républiques Baltes et de la RSSB consacrée à l'utilisation du patrimoine artistique et architectural de ces républiques (Riga, novembre 1974). Ils ont donné des conférences publiques sur le patrimoine architectural dans différentes villes d'URSS, dont Moscou, Riga, Tchéboksansk, Tbilissi, etc. . . .

III. PREPARATION DE L'ANNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (1975)

La préparation de l'Année 1975 a mobilisé les efforts de tous les Comités nationaux européens de l'ICOMOS qui ont activement concouru à l'organisation des manifestations qui marqueront l'Année dans leur pays. Ils sont toujours représentés au sein de leur Comité national pour l'organisation de l'Année (parfois plusieurs membres du Comité y siègent) et ont souvent envoyé un représentant aux réunions internationales tenues, dès 1974, dans le cadre de l'Année européenne ou pour sa préparation.

Parmi les Comités de l'ICOMOS dans les pays membres du Conseil de l'Europe, certains indiquent que la préparation de l'Année a constitué leur activité majeure en 1974: Belgique, Danemark, Pays-Bas, Royaume Uni, Suède, Suisse.

Le Comité luxembourgeois précise que tous ses membres ont participé, au sein de la Commission des Sites et Monuments Nationaux dont ils font partie, à la préparation de l'Année. Voici le détail de leurs activités dans ce domaine:

- conférences illustrées d'adressant aux représentants des pouvoirs locaux, des syndicats d'initiative, des associations de mise en valeur, et aux mouvements de jeunes,
- restauration et mise en valeur de plusieurs châteaux forts: organisation d'une exposition itinérante,
- mise en valeur de quartiers historiques ou pittoresques envisagée dans plusieurs localités dans le cadre du concours du Conseil de l'Europe: réalisation exemplaire; le marché-aux-poissons de Luxembourg,
- organisation de circuits touristiques,
- articles dans la presse pour informer l'opinion publique, initiation des élèves à la valeur du patrimoine architectural, en collaboration avec les enseignants.

Les pays européens qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe s'associeront à la célébration de l'Année, pour laquelle ils ont déjà marqué un grand intérêt.

Le Comité finlandais s'est fait représenter par sa présidente à l'une des réunions du Comité international d'organisation à Strasbourg.

Le Comité hongrois a mis au point le programme des nombreuses manifestations qui marqueront en Hongrie l'Année 1975: réunions scientifiques, expositions, stages d'été de protection des monuments historiques et d'urbanisme, films

Le Comité polonais, qui patronne la célébration de l'Année en Pologne, a constitué un comité d'organisation, présidé par Monsieur Lorentz, responsable du Comité polonais de l'ICOMOS. Il s'était fait représenter à une réunion du Comité International d'Organisation à Paris.

Le Comité ghanéen a décidé de célébrer lui aussi l'Année 1975, en organisant une „Semaine des Monuments Historiques“ en avril 1975.

IV. PUBLICATIONS DES COMITES NATIONAUX

Les Comités semblent avoir été moins actifs que de coutume dans le domaine des publications.

Le Comité roumain a fait paraître des informations concernant l'activité de l'ICOMOS dans le Bulletin des Monuments Historiques et a préparé plusieurs articles scientifiques pour des revues spécialisées roumaines et étrangères (Grèce, RDA).

Le Comité suisse a publié en novembre 1974 un numéro double des „Nouvelles du Comité Suisse de l'ICOMOS“. Il s'agit d'un bulletin de liaison, ronéotypé, qui est adressé à tous les membres du Comité.

Le Comité tchécoslovaque a continué de faire paraître régulièrement dans la revue des services des monuments historiques, „Památková péče“, des informations sur le Conseil et ses travaux.

Le Comité soviétique a procédé à la mise au point des textes pour le compte rendu du colloque de Vilnius (1973, protection des monuments historiques et problème de l'organisation de leurs fonctions vivantes, dans les pays socialistes). Ce recueil sera publié par le Comité tchécoslovaque de l'ICOMOS, avec des résumés en français.

Les membres du Comité soviétique participent à l'étude des problèmes que pose la publication d'un „Corpus des monuments de la culture et de l'histoire des peuples d'URSS“, qui comprendra plusieurs volumes. Ils travaillent aussi à la préparation de plusieurs autres ouvrages;

- albums sur „l'architecture en bois des pays slaves“ et „La sculpture sur bois des pays slaves“, dans le cadre du programme UNESCO pour l'étude des cultures slaves,

- recueil „Les monuments de la gloire du combat“, qui marquera le 30ème anniversaire de la Victoire.

V. CONTRIBUTION A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'ICOMOS

Les activités qui ont été énumérées jusqu'ici ont été réalisées par les Comités nationaux, dans leur pays, dans le cadre de leur propre programme de travail. Mais il est évident que les Comités nationaux consacrent une grande partie de leurs efforts et de leurs ressources à la réalisation des programmes de l'ICOMOS. Ils apportent ainsi une aide précieuse aux responsables élus du Conseil et du Secrétariat.

Il peut s'agir d'obtenir une aide financière directe de leur gouvernement versée au budget général de l'ICOMOS; le Gouvernement français a porté en 1974 à 90.000 francs la subvention de fonctionnement qu'il alloue, tous les ans, au Conseil: à la demande du Comité français, il a accordé au Conseil une aide exceptionnelle de 20.000 francs pour payer les charges et impôts afférents au siège de l'ICOMOS, pour l'année 1971. Le Gouvernement des Pays-Bas a procédé à son versement habituel de \$ 1000.

D'autres pays ont versé une subvention au Centre de Documentation.

D'autres encore, plus nombreux, ont pris en charge, dans leur pays, l'organisation et le financement d'une activité inscrite au programme de l'ICOMOS.

a) ORGANISATION DE COLLOQUES EN 1974

Le Comité polonais de l'ICOMOS a apporté son actif concours à l'organisation

- du colloque ICOM/ICOMOS, à Varsovie, du 10 au 17 septembre, sur l'adaptation des monuments historiques à des fins muséales,
- du séminaire UIA/ICOMOS sur l'intégration de l'architecture contemporaine dans les ensembles historiques, qui s'est réuni à Kazimierz, du 16 au 19 octobre 1974.

b) PARTICIPATION AUX COLLOQUES ET AUX RÉUNIONS ADMINISTRATIVES DE L'ICOMOS

Tous les rapports soulignent, d'autre part, les efforts que font les Comités nationaux pour se faire représenter aux colloques et aux réunions administratives de l'ICOMOS. Ceci représente une importante charge financière car il leur faut prendre en charge les frais de voyage (et parfois de séjour) de leur délégué.

Les représentants des Comités prennent une part très active dans les débats et réfléchissent à la portée des réunions.

Le Président du Comité danois, Monsieur Wohler, qui a participé aux travaux du séminaire de Kazimierz signale, dans son rapport, qu'il lui semble que les réunions de type séminaire seraient plus fructueuses si elles consacraient plus de temps à des discussions organisées, au lieu d'adopter la forme plus traditionnelle de la présentation d'exposés.

c) PRÉPARATION DE COLLOQUES POUR 1975

Le Comité belge s'est consacré aux préparatifs du colloque de Bruges (12 au 15 mai 1975), sur la sauvegarde des villes historiques. Une attention particulière sera portée aux problèmes politiques, économiques, administratifs et financiers de la conservation des villes historiques. Cette réunion est organisée dans le cadre de l'Année 1975, à l'invitation de la Ville de Bruges, en collaboration avec la Municipalité et avec Monsieur Van de Abeele, co-président du Comité international des villes historiques.

Le Comité bulgare prépare activement le colloque international sur „La maison populaire et son rôle dans la vie d'aujourd'hui“, qui aura lieu à Plovdiv, du 23 au 30 septembre 1975.

d) ORGANISATION DE LA IV^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ICOMOS

La préparation d'une Assemblée Générale demande un travail considérable et le Comité de l'ICOMOS en R.F. d'Allemagne y a consacré l'essentiel de son activité en 1974. Le Comité a pris tous les contacts nécessaires avec les autorités des différents Lands concernés pour obtenir les fonds nécessaires à la préparation et à la tenue de l'Assemblée. La municipalité de Rothenburg a fait un gros effort pour recevoir l'Assemblée et le nouveau Centre de conférence, installé dans la grange de l'Hôpital sera inauguré à cette occasion.

Le Comité a mis au point et fait imprimer en 5 langues une brochure d'invitation à l'Assemblée qui a été envoyée à tous les membres de l'ICOMOS fin 1974.

e) COMITÉS INTERNATIONAUX SPÉCIALISÉS

Le Comité tchécoslovaque a reçu, du 5 au 7 septembre 1974, à Prague, la Commission d'Urbanisme du Comité International des Villes Historiques. Messieurs Auzelle, Giamza et Hruška ont participé à ses travaux et ont rédigé des recommandations qui ont été transmises au Comité Exécutif de l'ICOMOS.

f) PUBLICATIONS DE L'ICOMOS

1. MONUMENTUM

Le Comité belge a obtenu en 1974 une augmentation de la subvention annuelle que le Gouvernement belge accorde à la revue et qui est passée à \$ 16.500 mais il reste très préoccupé de la délicate situation financière de MONUMENTUM.

Il a développé, dans son pays, une fructueuse campagne de recrutement de nouveaux abonnés. Par contre, les efforts faits par les différents Comités nationaux dans leur pays n'ont guère donné de résultats. Il faut toutefois signaler l'effort du Comité polonais qui a souscrit à 40 abonnements.

2. BULLETIN

Le Comité tchécoslovaque a effectué toutes les démarches pour assurer en 1976 l'impression du numéro du Bulletin de l'ICOMOS. Il a, d'autre part, lancé une campagne de presse pour faire connaître en Tchécoslovaquie les publications de l'ICOMOS et du Centre International de Conservation (Rome).

Le Comité soviétique a poursuivi ses travaux en 1974 pour l'impression du numéro II du Bulletin de l'ICOMOS. Les textes revus et les illustrations ont été remis à l'imprimeur.

Les Comités scandinaves de l'ICOMOS envisagent de prendre en charge, en commun, l'impression d'un prochain numéro du Bulletin.

3. COMPTES RENDUS

Le Comité espagnol a obtenu que l'impression du compte rendu du colloque de Cordoue (1973, problèmes que pose la conservation des monuments appartenant à plusieurs cultures) soit prise en charge par la Direction Générale de l'Architecture au Ministère du Logement. Le manuscrit mis au point par le Centre de Documentation est en cours de traduction en espagnol; les textes paraîtront en espagnol et en français ou anglais.

g) CENTRE DE DOCUMENTATION UNESCO/ICOMOS

Les Comités nationaux contribuent tous à la constitution du fonds de bibliothèque du Centre de Documentation en lui envoyant régulièrement livres et périodiques publiés dans leur pays. En 1974, des envois particulièrement importants ont été reçus du Canada, de la Hongrie, du Royaume Uni, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie.

D'autres Comités sont intervenus dans le budget du Centre de documentation; le Gouvernement de l'Autriche a versé en 1974 une subvention (au titre de 1973), se montant à 0,50% de sa contribution à l'UNESCO (soit \$ 1400): une contribution de \$ 500 a été reçue de Chypre, de \$ 4000 du Comité des Etats-Unis (National Park Service) et de \$ 1596 de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites de France.

Le Comité autrichien a continué à prendre une part très active à la mise en route du Centre de Documentation. Le Bundesdenkmalamt avait invité le Comité de Documentation à se réunir à Wien, les 10 et 11 avril 1974. Une démonstration du matériel Kodak Miracode employé au Bureau des Conventions sous la direction de Monsieur Foramitti a eu lieu. Remis de son grave accident de 1973, Monsieur Foramitti a repris, avec l'assistance de ses collaborateurs, ses travaux pour la mise au point du thésaurus pour l'indexage de la documentation. Le thésaurus et son index alphabétique étaient presque achevés, en allemand, à la fin de 1974. Sa traduction aura lieu en 1975. Madame Grémont, à l'invitation généreuse du Bundesdenkmalamt, a effectué un stage d'une semaine à Vienne (avril 1974) pour se familiariser avec le matériel Kodak Miracode.

Le Comité des Etats-Unis avait concentré son activité en 1974 sur l'organisation d'un voyage d'étude en Belgique et aux Pays-Bas. 20% des droits d'inscription à ce voyage étaient destinés au Centre de Documentation. L'organisation était faite en collaboration avec les Comités belge et néerlandais de l'ICOMOS. Mais faute d'un nombre de participants suffisant, ce voyage n'a pu avoir lieu et à été remis à 1976.

h) RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Le Comité des Etats-Unis a mené à bien deux importantes missions qui lui avaient été confiées par le Comité Exécutif de l'ICOMOS.

Le Comité des Etats-Unis avait fait des démarches pour que l'ICOMOS obtienne le statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Lors de sa 186ème session, d'ECOSOC a pris une décision favorable. Le Comité Exécutif a chargé Monsieur Charles Ascher d'être le représentant de l'ICOMOS auprès des organismes de l'ONU à New York.

Le Comité a négocié l'établissement de relations de coopération entre l'ICOMOS et l'Organisation des Etats Américains (OEA). Une décision favorable a été prise par l'OEA, le 20 juin 1974. L'ICOMOS sera invité aux réunions de l'OEA qui peuvent l'intéresser et recevra ses publications.

PGG/Paris, 29 avril 1975

Centre de Documentation UNESCO/ICOMOS

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
PAR LES COLLOQUES DE L'ICOMOS
EN 1973—74
ET AUTRES RENSEIGNEMENTS
SOMMAIRES

1973	1974
— SUR LES PROBLÈMES que pose la conservation des monuments appartenant à différentes cultures (Cordoue, Espagne) — SUR LE VISAGE DE LA RUE dans les cités historiques (Lausanne, Suisse) — SUR LA PROTECTION des centres historiques et les problèmes de l'organisation de leurs fonctions vivantes, dans les pays socialistes (Vilnius, Lituanie) — SUR LA CONSERVATION et la réanimation de l'architecture populaire et des sites ruraux (Salonique, Grèce) — SUR LA CONSERVATION et la restauration des jardins historiques: les jardins de l'Islam (Granada, Espagne). COMPTE RENDU de la quatrième réunion du Comité international de photogrammetrie architecturale (Florence 1973) NOUVELLES des Comités nationaux — IRAK (1973) UNESCO: Une nouvelle étape dans la sauvegarde de Borobudur (1973).	— SUR LES NOUVELLES affections sociales des monuments historiques (République Démocratique Allemande) — SUR LA CONSERVATION des monuments dans les zones soumises à des séismes (Antigua, Guatemala). — SUR L'ADAPTATION des monuments historiques à des fins muséales (Varsovie, Pologne) — ICOM/ICOMOS, — SUR L'INTEGRATION de l'architecture contemporaine dans les ensembles anciens (Kazimierz, Pologne) — UIA/ICOMOS. RÉSOLUTIONS du 1er Séminaire Interaméricain sur la Conservation et la restauration du Patrimoine Monumental des Périodes Coloniale et Républicaine (Santo Domingo, Décembre 1974). COMPTE RENDU d'activité du Comité International de Photogrammétrie Architecturale (CIPA) 1973—1974. COMITÉ INTERNATIONAL des Centres Historiques, Commission Urbanistique (Prague) 1974. NOUVELLES des Comités nationaux — Syrie (1974) UNESCO: — Pour la Sauvegarde de Mohenjo Daro, — Bureau de liaison à Venise PNUE: Programme des Nations Unies pour l'Environnement — Résolutions des ONG intéressées à l'environnement bâti et à ses compléments naturels. — Réunion du Groupe de Travail des ONG pour les Etablissements humains.

RÉSOLUTIONS ET RENSEIGNEMENTS
EN 1973

COLLOQUE SUR LES PROBLÈMES QUE POSE
LA CONSERVATION DES MONUMENTS
APPARTENANT À DIFFÉRENTES CULTURES

CORDOUE, 29 AVRIL AU 2 MAI 1973

RESOLUTIONS FINALES

Les experts réunis à Cordoue, du 29 avril au 2 mai 1973, à l'occasion du colloque sur les problèmes que pose la conservation des monuments appartenant à différentes cultures, tenu sous les auspices de l'ICOMOS
REMERCIENT la Municipalité de Cordoue en la personne de Monsieur Antonio Alarcón Constant, Alcalde de la Ville, pour l'initiative qu'elle a prise de provoquer cette réunion, pour son organisation remarquable et pour l'accueil chaleureux réservé aux spécialistes invités,
FÉLICITENT le Comité d'organisation ainsi que la Direction Générale de l'Architecture d'Espagne pour le soin apporté à la préparation des aspects scientifiques de la réunion et, particulièrement, pour la constitution d'une documentation historique et graphique exemplaire sur la mosquée-cathédrale de Cordoue.
Après s'être penchés sur le problème des monuments insignes qui, par suite des vicissitudes de l'histoire, appartiennent dans leur structure et dans leur décor à plusieurs cultures, les experts SOULIGNENT avec force l'intérêt que ces ouvrages présentent au XX^{ème} siècle pour la conscience humaine en raison de leur haute valeur de témoignage,

FÉLICITENT la Municipalité de Cordoue, ses responsables et le Chapitre de la cathédrale pour les efforts qu'ils développent afin d'assurer un destin exemplaire à ce monument incomparable,
RECOMMANDENT au Comité Exécutif des ICOMOS, lorsque celui-ci sera consulté par les instances compétentes sur la demande — introduite par le Gouvernement espagnol auprès de l'Unesco — pour que la mosquée-cathédrale de Cordoue soit reconnue comme un monument d'importance universelle dans le cadre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, de répondre favorablement à cette requête.
Cordoue, le 2 mai 1973.

COLLOQUE DE LAUSANNE

„LE VISAGE DE LA RUE DANS LES CITÉS HISTORIQUES“

Consacré à l'approche du thème de la rue dans les cités historiques, le colloque scientifique international, organisé par le comité national suisse, à Lausanne, du 17 au 22 juin 1973, a suscité un très vif intérêt. Il a cherché à définir la valeur, le rôle historique de la rue, en tant qu'espace urbain à l'échelle humaine, et à préciser sa vocation et sa signification sociale, de même que son rôle communautaire de rencontre et d'échange.
Par des analyses, illustrées de nombreux exemples, les multiples fonctions qui lui sont dévolues ont été mises en évidence. Puis ce sont les moyens nécessaires pour lutter contre la dégradation de la rue que la réunion a essayé de préciser, aussi bien dans un contexte éconómico-social, que dans celui de son aménagement, du traitement de ses éléments constructifs et du „mobilier“ qui la complète.
Ces recherches, pour la première fois orientées, semble-t-il, sur ce thème précis, qui s'insère d'ailleurs dans un champ d'étude plus vaste de l'ICOMOS, ont été présentées sous deux formes différentes:
— une documentation préliminaire recueillie auprès de comités nationaux, qui ont pris la peine de remettre leurs études en temps utile, a été publiée dans une plaquette illustrée de 64 pages éditée avant la date du colloque. Cette plaquette contient également une importante contribution de notre comité national suisse.
La constitution de cette documentation n'a pu être réalisée qu'en surmontant certaines difficultés, car il n'existait que peu de matériel disponible. La valeur et l'intérêt qu'elle présente en sont d'autant plus grands.
— Les conférences et les exposés des participants au colloque et les discussions qui les ont suivis ont constitué la deuxième forme de présentation.
Plusieurs excursions dans des villes de la Suisse romande, et jusqu'à Berne, ont permis de voir de nombreux exemples et réalisations.
Réunis dans la Salle du Grand-Conseil vaudois, qui offre un bel exemple d'ornementation intérieure du tout début du XIX^{ème} siècle, une trentaine de participants venus de seize pays étrangers et une vingtaine de délégués suisses ont apporté leur contribution, soit en présentant un exposé, en prenant part aux discussions, en participant aux excursions, ou en collaborant à la rédaction de la résolution finale.
Monsieur Marc-Henri RAVUSSIN, Président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, a souhaité la bienvenue à l'ouverture du colloque. Monsieur Piero GAZZOLA, Président de l'ICOMOS, l'a non seulement honoré de sa présence, mais a pris une part active dans les débats.
Après un court exposé de synthèse de la documentation reçue, présenté par le rapporteur général Jean-Pierre VOUGA, architecte, le colloque a étudié „le rôle historique de la rue dans la cité“. Trois conférences, très riches de matière, ont été données sur ce sujet par Messieurs André GUTTON, Architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux, Paris, Gérard BOURGAREL, Président de „CIVITAS NOSTRA“, Fribourg, et Christophe PAWLOWSKI, architecte à Varsovie.

INSISTENT, sur l'importance que revêt leur étude et leur interprétation conduites à partir de toutes les sources possibles,
ESTIMENT nécessaire de procéder à des études approfondies et d'agir avec une prudence scrupuleuse lors des interventions que peuvent exiger leur entretien, leur restauration et leur mise en valeur dans le respect absolu de toutes les valeurs culturelles qu'expriment ces monuments,
SONT PERSUADÉS que ces ouvrages méritent cette attention exceptionnelle en raison de leur qualité artistique élevé, due à la mise en oeuvre de moyens extraordinaires et à une suite d'apports qui sont l'expression de civilisations successives. Leur appartenance à plusieurs cultures constitue l'originalité de ces monuments qui deviennent ainsi un symbole du dépassement des conflits et des rivalités du passé.
Ces observations s'appliquent aussi aux ensembles urbains et aux édifices plus modestes où s'observe, de la même façon, la rencontre de plusieurs cultures.
Par une réussite formelle qui en fait un chef d'oeuvre universellement reconnu, la mosquée-cathédrale de Cordoue — où s'expriment de façon exceptionnelle la rencontre et l'imbrication de la Chrétienté et de l'Islam — répond si parfaitement aux caractéristiques du monument appartenant à plusieurs cultures, qu'elle doit en être tenue pour l'un des exemples les plus frappants, au plan international: à ce titre, sa bonne conservation et sa mise en valeur revêtent donc une importance universelle.
Les experts réunis à Cordoue à l'occasion du colloque sur les problèmes que pose la conservation des monuments appartenant à plusieurs cultures,

Monsieur Yves FROIDEVAUX, Architecte en chef des Monuments Historiques, Paris, orienta son exposé sur „l'éclairage de la rue, luminaires et revêtement de chaussées“, M. Bernard REICHART, architecte au Bundesdenkmalamt, Vienne, analysa „les murs, toits et fenêtres“ et M. René PECHERE, professeur à l'Ecole supérieure d'architecture et des arts visuels, Bruxelles, donna un avis très clair sur „végétation ou non dans les places et les rues“.
Enfin, le Professeur Conrad-André BEERLI, Genève, Monsieur MECKES, architecte, Denkmalamt, Fribourg iJb., et le Professeur Giancarlo NUTI, Pise, orientèrent leurs conférences sur „La crise historique de la rue et sa signification dans la vie urbaine“.
Le Musée de l'Evêché de la Ville de Lausanne a ouvert une exposition à l'occasion de ce colloque, dans laquelle une grande partie de la documentation recueillie en Suisse a été présentée au public, de même que quelques productions étrangères qui n'ont pas pu être insérées dans la publication liminaire. Cette exposition a présenté un très grand intérêt et a permis d'associer, dans une certaine mesure, la population lausannoise à nos recherches et à nos études.
Arrivés au terme de leurs travaux, les participants au colloque ont rédigé la résolution, dont nous donnons le texte intégral ci-dessous.
Comité National Suisse de l'ICOMOS.

COLLOQUE SUR „LE VISAGE DE LA RUE
DANS LES CITÉS HISTORIQUES“

LAUSANNE 17 AU 22 JUIN 1973

RESOLUTIONS FINALES

Les participants au Colloque du Conseil International des Monuments et des Sites consacré à l'étude du „Visage de la rue dans les villes historiques“, réunis à Lausanne, du 17 au 22 juin 1973, EXPRIMENT leur vifs remerciements au Comité national suisse pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et leur gratitude aux Autorités fédérales, cantonales et municipales qui leur ont permis de tenir cette réunion.
SE BASANT sur l'abondante documentation fournie par les Comités nationaux, sur les exposés présentés par les conférenciers invités et sur les visites qu'ils ont faites dans quelques villes historiques de Suisse,
REPRENANT les idées émises dans les recommandations et les résolutions des précédents colloques de l'ICOMOS, notamment ceux de Cacérès et de Tunis sur „La sauvegarde et la réanimation des ensembles d'intérêt historique ou artistique“, et de Graz sur „La circulation dans les centres historiques“,
CONSIDERANT que la rue constitue l'environnement naturel des citadins, que l'évolution de notre société a entraîné une perte de conscience du phénomène urbain de la rue ce qui a provoqué sa dégradation et une altération de sa fonction originale et qu'un réveil se manifeste aujourd'hui à l'égard de l'importance de la rue dans la vie urbaine et sociale,
CONSTATENT
— que les immeubles qui contribuaient à l'ensemble, sans être nécessairement de valeur exceptionnelle, ont souvent été défigurés ou remplacés par des créations regrettables et en rupture d'échelle, de matériaux et de couleur,
— que les alignements caractéristiques ont été désorganisés et que la trame du parcellaire a été dénaturée,
— que les arbres, les fontaines, les éventaires, les terrasse de café, les auvents et bien d'autres éléments de la rue disparaissent peu à peu et sont remplacés par un mobilier incohérent,
— qu'une publicité dévorante envahit l'espace de jour comme de nuit,

- que l'irruption de la circulation motorisée compromet l'équilibre privilégié du centre des villes et trouble les contacts entre la rue et ses usagers,
- que le blocage de la circulation a finalement gêné le commerce qui, en émigrant vers d'autres sites compromet le destin de la rue, que les nouvelles fonctions et la spéculation foncière qui en résulte et la provoque chassent les résidents des quartiers habités, privant ceux-ci de leur animation,
- qu'il en résulte donc un dépérissement de la vie quotidienne et la perte de l'équilibre spatial et social de la rue.

Or la rue dans les cités historiques est un élément nécessaire à l'équilibre et à la personnalité du citadin, elle est aussi une part essentielle d'un patrimoine commun à tous les hommes.

En conséquence les participants au Colloque de Lausanne proposent au Comité Exécutif de l'ICOMOS d'adopter les recommandations suivantes.

Il apparaît capital de sensibiliser l'opinion publique et les autorités responsables à l'apport irremplaçable du visage de la rue dans les cités historiques, à l'équilibre et la richesse culturelle et humaine de la vie urbaine.

EN CONSEQUENCE

Le processus de dégradation des rues anciennes doit être arrêté et à cet effet l'entretien des immeubles doit être assuré par priorité.

L'animation de la rue est étroitement liée à la structure et à la vie internes des maisons et des îlots plus encore qu'à la restauration des seules façades. Le respect du parcellaire intérieur et des gabarits caractéristique est donc de la plus grande importance.

L'analyse du tissu social et l'étude de la politique à développer à son égard doivent être menées parallèlement à l'établissement des plans d'urbanisme.

Pour garder son équilibre humain, la rue ancienne réanimée doit conserver, voire même retrouver, la diversité de ses couches sociales et l'éventail de ses activités.

Toute construction complémentaire qui s'avère nécessaire doit être conçue dans l'esprit contemporain en tenant compte des caractères d'harmonie qui sont spécifiques à la cité ancienne.

La circulation doit être adaptée aux structures et aux activités de la ville. Le trafic automobile devra dans toute la mesure du possible être éloigné du centre historique. Des liaisons faciles et rapides doivent être assurées par des transport publics de type et d'échelle appropriés et non polluants.

Des espaces continus et accueillants doivent être réservés au piéton, ce qui permettra entre autres de stimuler les échanges, le commerce et les loisirs.

Il convient d'attirer l'attention sur la grande importance des profils et des revêtements de sol.

Un éclairage modéré doit être soigneusement étudié et la publicité contrôlée. Le mobilier urbain doit être intégré.

Les avantages offerts par la vie contemporaine doivent être intégrés dans les villes anciennes en les adaptant au caractère de chacune d'entre elles.

Lausanne, le 21 juin 1973.

RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ICOMOS, SUR LA PROTECTION DES CENTRES HISTORIQUES ET LES PROBLÈMES DE L'ORGANISATION MODERNE DE LEURS FONCTIONS VIVANTES, DANS LES PAYS SOCIALISTES

VILNIUS, U.R.S.S., 3 AU 7 SEPTEMBRE 1973

AYANT ENTENDU ET DISCUTÉ les rapports et les communications consacrés à la protection, à l'assainissement et à la réanimation des centres historiques, présentés durant la conférence, les Comités nationaux soviétique et tchécoslovaque, ainsi que les représentants des Comités nationaux de l'ICOMOS de Bulgarie, Hongrie, Pologne et République Démocratique Allemande, prennent note du fait que des succès considérables ont été acquis grâce aux efforts concertés des pays membres de l'ICOMOS. Les principes généraux de la régénération des centres historiques et de la réanimation du patrimoine immobilier ont été mis au point et introduits dans la pratique. On a, par ailleurs, trouvé de multiples techniques permettant de restructurer l'équilibre entre les constructions anciennes et les constructions modernes, et d'adapter des bâtiments d'une grande valeur historique et esthétique aux besoins de notre temps.

Toutefois, la vie est infiniment plus compliquée que les divers codes et règlements. Ceci veut dire que l'assainissement et la réanimation des centres historiques doit tenir compte des aspects sociaux ainsi que des conditions et des particularités locales qui sont parfois déterminantes en ce qui concerne l'élaboration de la politique à suivre.

Les spécialistes de la protection des monuments estiment qu'existent, dans les pays socialistes, des conditions très favorables à l'assainissement et à la réanimation des villes historiques, qui offrent une base valable à la solution des problèmes de la protection et de l'utilisation du patrimoine urbain, selon des principes sociaux, économiques et culturels nouveaux, dans l'intérêt des travailleurs.

Ces particularités qui concernent les pays socialistes de l'Est de l'Europe et l'Union Soviétique doivent être mises en évidence et minutieusement étudiées. Leur politique se distingue par les traits spécifiques suivants:

- une optique qui considère le milieu assaini des villes historiques comme un espace devant assurer à tout le patrimoine ancien conservé sa réintégration dans la société et dans la vie courante, ainsi que le même niveau social que dans le reste du pays,
- l'utilisation maximale, conformément à l'intérêt de la culture socialiste, de tout ce qui a quelque valeur dans le patrimoine urbain, historique et architectural.

LA RÉALISATION COMPLÈTE DE CES OPTIONS EXIGE;

- d'avoir une vue large et complète de la solution de tous les problèmes que posent l'assainissement et la réanimation des villes, vue qui n'est possible qu'à la condition de développer et de planifier l'économie nationale, la culture, la propriété sociale de la terre et des constructions, en accordant la priorité aux intérêts sociaux,
- de tenir compte de l'intérêt du patrimoine urbain dès le stade de l'élaboration des projets d'aménagement, en créant au besoin un système ramifié de liaisons territoriales et spatiales entre les diverses villes historiques, les ensembles architecturaux et les monuments isolés, afin d'assurer de meilleures conditions à leur existence et à leur utilisation à des fins culturelles et éducatives,
- qu'au stade de la préparation des schémas directeurs de l'assainissement et de la réanimation, soit assurée aux parties historiques de la ville et aux ensembles de valeur une base optimale assurant leur sauvegarde et leur utilisation au sein de la structure urbaine. Le rôle particulier des éléments du patrimoine archi-

tectural urbain doit être, en tous cas, pris en considération dans les projets concernant les transports, les zones de construction et le système général des espaces verts urbains. La qualité des solutions retenues déterminera le sort du patrimoine, l'efficacité de sa participation à la formation du visage spécifique de la ville et la solution des tâches idéologiques,

- que soient développées et approfondies au maximum les fonctions éducatives des villes historiques ou de leurs vestiges, et que puisse largement s'épanouir la force d'expression artistique et émotionnelle des ensembles anciens. Une attention particulière devrait être attachée à l'importance de plus en plus grande que le milieu urbain revêt pour l'éducation du peuple, pour le renforcement des principes moraux, le développement du patriotisme et de l'internationalisme socialiste,
 - que l'on ne transige pas avec les exigences de la culture socialiste. A cet effet, toutes tendances à la stylisation abusive dans le décor extérieur ou intérieur des immeubles anciens, ainsi que toutes autres formes architecturales et esthétiques appartenant au passé et tous pastiches devront être bannis, dans les constructions modernes,
 - que soient exploitées toutes les possibilités offertes par l'économie socialiste planifiée, afin de faire prévaloir les formes les mieux adaptées de l'utilisation du patrimoine immobilier ancien. Dans ce cadre, l'utilisation correcte d'un monument constitue le meilleur moyen de l'intégrer dans la vie contemporaine et d'assurer sa conservation. L'intérêt que les travailleurs portent au patrimoine architectural et esthétique et le caractère de masse de la culture socialiste exigent que soient garantis la qualité et l'intérêt esthétique des solutions retenues. Il est essentiel que les constructions nouvelles s'intègrent parfaitement dans le tissu urbain traditionnel,
 - que les savants de nos pays entreprennent une étude théorique approfondie des problèmes de l'assainissement et de la réanimation des villes riches en monuments historiques, artistiques et architecturaux, dans les pays socialistes. Il convient, à cet effet, de procéder à un large échange d'opinions, d'expériences, et d'engager le dialogue en vue de préciser et de mettre au point les principes et les techniques qui devront être mis en pratique. Les savants de l'Union Soviétique et des pays socialistes de l'Europe doivent se réunir régulièrement, dans le cadre de l'ICOMOS, pour discuter des questions régionales de l'assainissement et de la réanimation des villes historiques. Ils examineront aussi l'intérêt de l'Année Européenne du Patrimoine Architectural, qui sera célébrée en 1975, et sous quelle forme ils pourraient participer à cet événement.
- Les participants à la conférence tiennent à remercier les Autorités de la République Socialiste Soviétique de Lituanie, ainsi que tous les organisateurs de cette réunion, pour le grand travail qu'ils ont accompli pour la préparation de cette conférence scientifique.

RECOMMANDATION DU 2^{ème} COLLOQUE SUR LA CONSERVATION ET LA RÉANIMATION DE L'ARCHITECTURE POPULAIRE ET DES SITES RURAUX THESSALONIQUE, GRECE, 3—10—OCTOBRE 1973

1. LES PARTICIPANTS au 2^{ème} Colloque sur la conservation de l'architecture populaire et des sites ruraux expriment leur admiration et leur gratitude aux autorités de la Grèce, au Comité National Hellénique de l'ICOMOS et spécialement à la Chambre Technique de Grèce ainsi qu'aux organisateurs pour la réussite remarquable du Colloque et pour l'accueil exceptionnellement chaleureux qui leur a été réservé.
2. Les participants au Colloque, après avoir entendu une trentaine de rapports présentés par des spécialistes éminents appartenant à plus de 20 pays et en avoir discuté
 - a) Considérant l'importance sociale et culturelle de ce patrimoine, image vivante et vécue de la diversité de l'humanité et expression remarquable de la richesse et de la variété des solutions données, selon les régions et le temps, par la société et par l'individu au problème crucial de l'habitat;
 - b) Considérant que cet habitat constitue, dans le cadre de la vie contemporaine, à la fois une remarquable présence de la dimension du temps, ainsi que de l'échelle humaine et contient de ce fait une leçon unique d'urbanisme et d'architecture, grâce aux solutions simples, poétiques et liées à la nature et à la vie qu'exprime généralement l'habitat populaire;
 - c) Considérant les dangers multiples et pressants qui menacent la survie des villages et de l'architecture populaire à la suite de l'industrialisation généralisée, de la mécanisation de l'agriculture, de la concentration de la population dans les agglomérations urbaines, de l'intensification du trafic motorisé, des modifications des structures sociales et de la désaffection de l'habitat traditionnel que cette évolution a occasionnés;
 - d) Considérant que cependant cet habitat est presque toujours susceptible d'être assaini, amélioré et adapté aux besoins du logement contemporain sans que cela n'engage des dépenses excessives ni que soient sacrifiés ses caractères fondamentaux et sa valeur esthétique;
 - e) Considérant que la maison ancienne constitue, tout comme la construction nouvelle, l'un des aspects essentiels de la réponse que la société contemporaine doit donner au problème de l'habitat d'aujourd'hui. En effet, toujours plus nombreux sont les hommes qui désirent vivre et s'épanouir dans un cadre de vie marqué par la présence vécue de l'histoire. Tout comme ceux qui préfèrent habiter des agglomérations et des constructions nouvelles, ils ont droit à la satisfaction de leurs besoins lorsque la société possède le moyen de les satisfaire;
 - f) Considérant que le patrimoine, constitué par les maisons anciennes urbaines et rurales, s'appauvrit tragiquement de jour en jour et que par ce fait même s'amenuise la possibilité de répondre au besoin de variété de l'habitat et que, en conséquence, toute destruction injustifiée de quartiers et de maisons anciennes est un véritable attentat à une richesse indispensable à la formation, à l'épanouissement et au bonheur de l'homme;
 - g) Considérant que la seule préservation des monuments remarquables ne suffit pas pour assurer l'expression valable de la continuité de l'histoire des peuples, mais qu'à cet effet est tout aussi nécessaire la conservation de l'architecture dite mineure et populaire.

RECOMMANDENT

1. Aux Autorités responsables de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ce patrimoine. Cette

conservation ne peut être garantie que par une politique cohérente et suivie d'assainissement de cet habitat et par son intégration dans les circuits de la vie contemporaine. Des expériences présentées au colloque ont prouvé que la survie des quartiers et des villages anciens passe nécessairement par des études multidisciplinaires d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin de leur assurer, dans une réponse valable à l'ensemble des besoins, une place adéquate, une fonction et un environnement compatibles avec la préservation de leurs valeurs spécifiques.

2. Recommandent aux mêmes Autorités que soient assurés aux services nationaux chargés de la préservation de ce patrimoine les spécialistes, les moyens d'action ainsi que le support législatif nécessaires pour assurer la sauvegarde et la revitalisation des quartiers historiques et des villages historiques anciens.
3. Recommandent que le transfert des monuments d'architecture populaire vers les musées en plein air ne soit décidé que dans les cas tout à fait exceptionnels où la conservation „in situ“ s'avère impossible.
4. Recommandent, en rappel des recommandations du premier Colloque sur la sauvegarde de l'architecture populaire, Hautes-Tatras (Tchécoslovaquie) 1971, l'inventorisation des ensembles de l'architecture populaire remarquables et situés dans un cadre naturel exceptionnel, afin que leur protection, ainsi que celle de leur environnement soit assurés sans retard.
5. Recommandent, aux services nationaux et régionaux de sauvegarde, aux instituts spécialisés, aux universités, aux écoles d'architecture et d'urbanisme de poursuivre et d'entreprendre l'étude systématique de la typologie et de la morphologie de l'habitat populaire, selon les étapes et selon les régions. Il en résultera une meilleure connaissance de son évolution historique et de la valeur des solutions apportées aux problèmes de l'habitat, de l'adaptation au climat et de l'emploi des matériaux. Les connaissances ainsi acquises sont nécessaires pour garantir la conservation, la restauration et une adaptation valable des maisons populaires aux besoins nouveaux. Elles pourront aussi servir comme base de réflexion dans la recherche de solutions adéquates pour un habitat neuf approprié à la fois aux techniques, aux matériaux et aux exigences des hommes d'aujourd'hui, dans le respect de valeurs traditionnelles qui ont assuré jusqu'à hier la richesse et la variété de l'habitat humain.
6. Souhaitent que l'Union Internationale des Architectes s'associe à l'ICOMOS pour la promotion et l'utilisation de ces études.

VOEUX ADRESSÉS AUX AUTORITÉS DE LA GRÈCE

Les experts participants au Colloque de Thessalonique, ayant visité certains sites urbains et d'architecture populaire de la Macédoine, grâce à la générosité des Autorités Grecques, et de la Chambre Technique de Grèce, auxquelles ils expriment leur gratitude

Ayant constaté la très grande importance, urbanistique, architecturale, historique et artistique des villes et des villages de la Grèce du Nord, expriment le vœux que ces témoins essentiels de la culture de la Grèce, berceau de la culture contemporaine, soient sauvegardés et qu'à cet effet les services chargés de leur protection disposent des moyens nécessaires pour accomplir cette tâche urgente et difficile.

Par son Centre international de documentation Unesco/ICOMOS, par l'échange éventuel d'experts, par des stages de spécialisation dans des pays ayant une longue expérience en la matière, l'ICOMOS pourrait, s'il est fait appel à lui, contribuer à l'accomplissement de cette tâche.

Ayant visité la ville de Kastoria, grâce à l'invitation chaleureuse des

Autorités urbaines qu'ils remercient, expriment leur angoisse devant le bouleversement récemment subi par certaines parties de cette ville historique remarquable, entre autres, par la construction massive d'immeubles dont l'échelle est incompatible avec la sauvegarde des édifices civils et religieux que des générations passées exceptionnellement généreuses ont légués à leur garde et que les générations futures ont le droit sacré de recevoir des mains de celles d'aujourd'hui. Ils expriment le vœux que soit examiné et étudié, dans le cadre des plans à l'étude au niveau national, d'un plan global d'aménagement et d'un plan masse de la ville, la sauvegarde et l'intégration de tous les édifices remarquables et des quartiers anciens encore conservés. Ils sont convaincus qu'une telle politique aboutira à une solution judicieusement adaptée aux exigences de la vie présente, à l'expression nécessaire de la continuité historique, à la richesse, à la beauté ainsi qu'au développement harmonieux de la ville de Kastoria.

2^{ème} COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES JARDINS HISTORIQUES

GRENADE, ESPAGNE, 29 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1973

RECOMMANDATIONS

Le second Colloque international sur la conservation et la restauration des jardins historiques, consacré aux jardins de l'Islam, réuni à Grenade, du 29 octobre au 3 novembre, à l'initiative du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et de la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA),

TIENT À REMERCIER très vivement les Autorités espagnoles,

Le Ministère de l'Education et des Sciences, en particulier la Direction Générale des Beaux Arts,
Le Patronato de la Alhambra y del Generalife de Granada,
Le Conseil supérieur des Collèges d'Architectes d'Espagne, en particulier le Collège des Architectes de l'Andalousie orientale, pour la remarquable organisation du colloque et pour leur chaleureuse hospitalité.

FÉLICITE les Autorités responsables de l'Alhambra et du Generalife pour le soin remarquable avec lequel sont conservés et présentés au public ces bâtiments et ces jardins d'un intérêt exceptionnel. TIENT À SOULIGNER que les travaux de régénération et de mise en valeur des jardins historiques doivent être accomplis, comme les travaux affectant les monuments historiques, dans l'esprit de la Charte de Venise, et souhaite qu'une adaptation de ce texte aux nécessités spécifiques des jardins puisse être élaborée.

RECOMMANDE que soit entrepris un inventaire des problèmes généraux des jardins historiques, entre autres:

- nécessité de développer une branche spéciale de l'archéologie pour l'étude des jardins historiques, utilisant les possibilités de recherche les plus récentes, (fouilles stratigraphiques, analyses de pollen, méthode de datation par la radio-activité du carbone 14, dendrochronologie, etc. . .) et tenant compte de toutes les sources d'information disponibles, (historiques, littéraires, artistiques, etc. . .),
- instauration d'une étroite collaboration entre les architectes paysagistes, les architectes, les archéologues, les botanistes et tous les autres spécialistes concernés,
- réalisation d'études botaniques pour le choix des essences, selon les régions et les époques,
- formation d'architectes paysagistes spécialisés dans les problèmes des jardins historiques.

SOUHAITE que dans le cadre général du développement du tourisme, des études soient entreprises pour permettre de limiter au minimum les dommages matériels qu'entraîne l'excès de visiteurs, dans les monuments, et, en particulier, dans les jardins historiques.

SUGGÈRE que soient mises à jour les listes des jardins historiques d'origine islamique.

DEMANDE que soit réunie une bibliographie analytique des jardins historiques, en général, et plus particulièrement à la suite de ce colloque, que soit mise à jour la bibliographie des jardins islamiques; ce travail pourrait être réalisé avec la collaboration du Centre de documentation UNESCO-ICOMOS.

Grenade, 2 novembre 1973

VOEUX

- I. Le second Colloque international sur la conservation et la restauration des jardins historiques, consacré aux jardins de l'Islam, réuni à Grenade, du 29 octobre au 3 novembre 1973, à l'initiative du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et de la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA)

FÉLICITE le Patronato de la Alhambra y del Generalife de Granada, pour la décision qui a été prise de rétablir le „riad de la alberca“, dans son état ancien et de régénérer ses plantations et souhaite que ces travaux puissent être menés à bien prochainement:

FÉLICITE le Patronato de la Alhambra y del Generalife de Granada, pour la décision qui vient d'être prise de rétablir des plantations dans la cour des lions:

SOUHAITE que soit aménagé un enclos expérimental où l'on tenterait de réunir une collection la plus complète possible des plantes dont on sait, par toutes les sources historiques, qu'elles étaient utilisées au XV^{ème} siècle à Grenade, ce jardin serait situé dans les environs immédiats de l'Alhambra et de manière à ce que le public puisse le voir sans y pénétrer,

RECOMMANDE que des mesures soient prises pour permettre aux propriétaires privés d'assurer la conservation et la remise en état des carmenes et des jardins de Grenade, avec l'aide des spécialistes du Patronato de la Alhambra et rappelle les résolutions prises à ce sujet par le colloque de Fontainebleau qui a attiré „l'attention des pouvoirs public et du législateur sur la valeur éducative et apaisante du jardin historique et sur les conséquences déplorables d'une politique juridique et fiscale inadaptée: le jardin ne doit pas être considéré comme un luxe anachronique.“

- II. Le second Colloque international sur la conservation et la restauration des jardins historiques, consacré aux jardins de l'Islam, réuni à Grenade, du 29 octobre au 3 novembre 1973, à l'initiative du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et de la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA)

SOUHAITE que puissent être remis en état les jardins de Shalimar au Cachemire et les jardins du Fort-Rouge de Delhi, en Inde.

- III. Le second Colloque international sur la conservation et la restauration des jardins historiques, consacré aux jardins de l'Islam, réuni à Grenade, du 29 octobre au 3 novembre 1973, à l'initiative du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et de la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA)

RECOMMANDE que soient organisées, par les organismes publics des différents pays, des serres, des pépinières et des collections de plantes, destinées à la culture des essences appropriées pour les jardins anciens de diverses époques.

Grenade, 2 novembre 1973

COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE PHOTOGRAMMÉTRIE ARCHITECTURALE

FLORENCE, 28 SEPTEMBRE – 2 OCTOBRE 1973

La quatrième réunion du Comité International de Photogrammétrie Architecturale (CIPA) s'est tenue à Florence (Italie) du 28 septembre au 2 octobre 1973.

A la réunion proprement dit du Comité, dont le compte rendu est donné ci-après, ont été consacrées les journées des 28 et 29 septembre. Les séances ont eu lieu dans une salle de l'Institut Géographique Militaire. Le dimanche 30 septembre, les membres du Comité ont fait une excursion dans les environs de Florence. Le lundi 1^{er} octobre, ils ont visité l'Institut Géographique Militaire et particulièrement son département de photogrammétrie. Le président du Comité, pour sa part, a fait dans la soirée du 1^{er} octobre une conférence au Palais Strozzi sur la „Contribution de la photogrammétrie au relevé des monuments et des objets d'art“, à l'occasion de la rencontre internationale des directeurs des musées. Le 2 octobre, il a visité le Laboratoire de restauration des musées de Florence où se poursuit le traitement des œuvres détériorées lors de l'inondation du 4 novembre 1966 (on sait que la photogrammétrie a été utilisée pour suivre l'évolution de certaines d'entre elles qui ont continué à se déformer pendant longtemps sous l'effet de l'humidité). Le 5 octobre fut consacré à une visite des Officine Galileo, firme ayant un important département de production d'appareils photogrammétriques, et à des conversations sur la conception des chambres métriques pour la photogrammétrie architecturale.

La réunion du Comité a fait suite à un important symposium international de photogrammétrie architecturale qui s'est tenu à Lucques (Lucca) du 23 au 27 septembre et qui a marqué, en particulier, les grands progrès réalisés en Italie dans le développement de la collaboration entre les photogrammètres d'une part, les architectes, archéologues et historiens d'art d'autre part. Ce symposium, jumelé avec la „convention“ annuelle de la Société Italienne de Photogrammétrie et de Topographie (SIFET) et pour lequel les trois organisations invitées étaient la SIFET, le CIPA et le Centre international pour l'étude et la recherche urbaines (CISCU, Lucca), a été présidé par le Président du CIPA. Une exposition de relevés photogrammétriques de monuments et d'œuvres d'art, à laquelle ont participé près de vingt pays et où l'on a pu examiner de nombreux et souvent très beaux relevés, était présentée dans les galeries voûtées du Bastion San Paolino.

Notre Comité exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès des réunions de Lucques et de Florence et spécialement à Monsieur le Prof. Mauro Favilla, maire de Lucques, à Monsieur le Dr. Giovanni Martinelli, président du CISCU, à Monsieur le Dr. Gino Parenti, président de la SIFET, à Monsieur le Général Celestino Revelli, directeur de l'Institut Géographique Militaire, à Monsieur le Directeur des Officine Galileo, à Monsieur le Prof. Mario Fondelli, secrétaire de la „convention“, du symposium et de l'exposition de Lucques, aux offices de tourisme de Lucques et de Florence. Sa reconnaissance s'exprime plus particulièrement encore au Gen. Prof. Giulio Schmiedt, membre italien du CIPA, pour son dévouement dans l'organisation de ces manifestations et pour la chaleur et l'amitié de son accueil.

Cinq membres du CIPA ont participé au symposium et à la réunion du Comité à Florence: MM. Schmiedt, Mc Dowall, Erder, Jifinec et Carbonnell. Le Dr. H. Foramitti et le Prof. F. Löschner, dans l'impossibilité de voyager, le premier à la suite d'un grave accident, le second en raison de son état de santé, étaient excusés: le Comité leur renouvelle ses vœux de guérison les plus cordiaux. Outre les cinq membres cités ci-dessus, le Prof. J. Badekas, directeur du Laboratoire de photogrammétrie de l'Université

technique d'Athènes, a participé également à la réunion du CIPA, afin de préparer la rencontre de 1974 pour laquelle il a bien voulu prendre l'initiative d'inviter le Comité.

1 PARTICIPATION DU CIPA À DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

1.1 Les 5 et 6 décembre 1972, à Paris, M. Carboneil a participé, en tant que membre du Comité consultatif, à la *réunion annuelle des Comités exécutif et consultatif de l'ICOMOS*. Le compte rendu de la précédente réunion du CIPA a été diffusé et commenté. MM. Foramitti et Erder participaient également, à d'autres titres, à cette réunion, au cours de laquelle le problème du huitième membre du CIPA a été évoqué.

1.2 En décembre 1972 et janvier 1973, M. Foramitti a effectué une *mission au Mexique* qui a comporté de nombreux aspects, mais en particulier un aspect photogrammétrique: exposés et assistance à la jeune section photogrammétrique du Département de restauration du patrimoine culturel. M. Foramitti a pu parler au nom du CIPA.

1.3 Il en fut de même lors de la seconde importante mission effectuée à l'étranger par M. Foramitti en février et mars 1973. Son *voyage au Japon* lui a permis de faire connaître les activités de notre Comité et de recueillir de nombreuses informations sur les équipements photogrammétriques produits par les firmes japonaises et sur les relevés de monuments et d'objets d'art. Ces informations constituent une part importante de son rapport.

1.4 Avec l'appui du Comité national de l'ICOMOS, le Service provincial du patrimoine culturel et le Musée provincial gallo-romain de Tongeren (Tongres), en Belgique, ont organisé, du 24 mars au 6 mai 1973, une *exposition de photogrammétrie architecturale et archéologique* qui a reçu environ 2.500 visiteurs. Plus de soixante documents provenant de cinq pays étaient exposés. La brochure du CIPA sur la „Photogrammétrie des monuments et des sites“ a été diffusée à l'occasion de cette exposition. Dans l'après-midi du 5 mai, une réunion d'information et d'étude, à laquelle a participé notre collègue H. Foramitti, a achevé cette manifestation.

1.5 L'un des membres du CIPA, Mr. Robin Mc Dowall, a représenté notre Comité au *colloque des historiens d'architecture* qu'il a organisé à Cambridge, du 16 au 19 août 1973, colloque qui a réuni les membres des associations de Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique. Une demi-journée fut consacrée à la photogrammétrie architecturale. D'autres membres du CIPA ont apporté leur contribution à ce colloque; le Prof. Erder, représenté par Mr. A. Özdural, qui a fait un rapport sur le relevé photogrammétrique de l'amphithéâtre romain de Side en Anatolie, et MM. Carboneil et Jiřinec qui avaient envoyé des communications qui furent lues par le Prof. P. Borchers. Sur les deux cents participants au colloque, cinquante ont suivi la séance consacrée à la photogrammétrie, bien que cette séance fût placée aux mêmes heures que d'autres séances traitant d'autres sujets. Une petite exposition de documents était présentée.

Cette réunion, dont Mr. Mc Dowall a fait un compte rendu à ses collègues du CIPA, a montré tout l'intérêt des spécialistes pour les méthodes photogrammétriques que la plupart d'entre eux ignoraient presque totalement. Le Comité a estimé qu'il doit sefforcer de saisir toutes les occasions d'être présent aux colloques sur l'histoire de l'architecture ou, à défaut, d'y envoyer une documentation. Le Professeur Erder informera le Comité des dates et lieux de ces colloques.

1.6 Le rôle des membres du CIPA dans le développement de la photogrammétrie architecturale peut dont être estimé satisfaisant au cours de l'année passée, surtout si l'on y ajoute les activités exercées par chacun d'eux dans son propre pays. Notre Comité commence à être bien connu et on le consulte maintenant volontiers.

2 RÉSEAU DES MEMBRES CORRESPONDANTS

L'extension de ce réseau se révèle difficile. La large diffusion des publications du CIPA faite à la fin de l'année 1972, accompagnée d'une lettre invitant les destinataires à devenir membres correspondants, n'a pas donné les résultats attendus. Sans doute le nombre actuel des membres correspondants (195) peut-il être estimé satisfaisant, ainsi que le nombre de pays concernés (38), pays qui appartiennent aux cinq continents. Mais la répartition par pays est trop inégale.

3 PUBLICATIONS DU CIPA

3.1 La brochure „*Photogrammétrie des monuments et des sites*“ a été favorablement accueillie. Depuis sa publication, 2.720 exemplaires ont été diffusés par le Comité, soit à l'intention de personnes individuelles, soit en nombre, notamment par l'intermédiaire des organisations internationales compétentes: UNESCO, ICOMOS, Centre international de Rome pour la Conservation.

La contribution financière de ce dernier centre, promise sur le budget 1973, a été effectivement versée (500 dollars U.S.) permettant ainsi d'équilibrer les frais de la publication avancés par l'ICOMOS. Notre Comité renouvelle au Centre de Rome l'expression de sa gratitude pour son aide précieuse.

3.2 Le rapport annuel de synthèse „La photogrammétrie architecturale en 1972“ préparé par le président du CIPA à partir des informations reçues de différentes sources et soumis à l'examen des membres du Comité avant d'être arrêté définitivement, a pu être imprimé avant la réunion de Florence. Selon le plan retenu lors de la précédente réunion, il traite successivement des conférences et des colloques concernant la photogrammétrie architecturale, des nouveaux matériels et de l'évolution des méthodes, du développement des centres spécialisés, des domaines d'application et de l'enseignement. Il se termine par une bibliographie qui, ajouté à celle des précédents rapports, porte à 554 le nombre des publications traitant de photogrammétrie architecturale et archéologique. Le rapport est publié en français et illustré de photographies et de reproductions de relevés; il est accompagné d'un petit fascicule donnant la traduction du texte en langue anglaise.

La diffusion de ce document concerne trois groupes de personnes:

- les membres correspondants,
- les membres du Comité exécutif de l'ICOMOS et du Conseil de la Société Internationale de Photogrammétrie,
- les présidents des comités nationaux de l'ICOMOS et des sociétés nationales de photogrammétrie.

4 MOYENS AUDIO-VISUELS

4.1 Le Professeur Erder a signalé au Comité la présentation par la télévision turque de la section de photogrammétrie du Département de Restauration de sa faculté.

Le film sur la photogrammétrie architecturale réalisé en France par l'I.G.N. sera prêt pour la fin de l'année 1973.

4.2 *Collection de diapositives CIPA* — Un important travail de préparation a été réalisé par le Prof. Löschner. Sur cette base, le Comité a arrêté la liste définitive des diapositives qui seront réparties en deux séries de 24 photographies. — 1^{ère} série: Principes, matériels et méthodes. — 2^e série: Exemples d'applications. Le Comité a pu d'autre part, en partant des propositions du Prof. Löschner, choisir la plupart des sujets de chaque diapositive.

Il a été décidé que le texte serait en trois langues, français, anglais, allemand. Les commentaires de chaque diapositive seront aussi courts que possible. Pour la 2^e série, le texte accompagnant chaque exemple d'application devra indiquer, si possible, le but du relevé (documentation générale, restauration, etc.).

5 ETUDES TECHNIQUES

5.1 En l'absence du Dr. Foramitti, chargé de cette question, le président rend compte des démarches effectuées, avec le soutien de la Commission V de la Société Internationale de Photogrammétrie, auprès des sociétés Eastman Kodak et Ciba-Geigy en vue d'obtenir de ces firmes la production de plaques pour la photographie en couleur. Ces démarches n'ont, pour l'instant, donné aucun résultat et il est à peu près certain que l'on n'obtiendra pas la production souhaitée.

Parallèlement, le CIPA est intervenu auprès des constructeurs de chambres photogrammétriques terrestres pour qu'ils étudient des dispositifs permettant d'employer dans ces chambres des films pour la photographie en couleur, en assurant une planéité satisfaisante du support d'émulsion au moment de l'exposition. Actuellement, seule le VEB Carl Zeiss Jena a réalisé un tel dispositif, pour la chambre UMK-10/1318: cet appareillage a de grandes possibilités (magasin pour 60 vues, déclenchement automatique à cadence régulière, etc), plutôt trop grandes pour les besoins de la photogrammétrie architecturale; de ce fait, son prix est très élevé.

5.2 En ce qui concerne les *études techniques sur les structures et déformations des monuments*, recommandées par le CIPA, de nouveaux travaux ont été effectués en 1972—1973 sur des coupoles d'églises à Florence pour déterminer la forme géométrique de leurs arêtes (Italie), — sur les parties romanes déformées d'une église de Moravie (Tchécoslovaquie), — sur les ponts métalliques de la fin du 18^e siècle (les plus anciens de ce type) et sur de vieux ponts de chemin de fer en briques (Grande-Bretagne).

5.3 Pour les *études fines de dégradation de surface*, le Centre de Photogrammétrie achitecturale et archéologique de l'IGN-France a poursuivi ses essais avec le Centre de recherches sur les monuments historiques. Après le portail de Moissac, certaines parties de la cathédrale de Strasbourg, puis prochainement des Invalides à Paris, ont été choisies pour effectuer ces essais. Une méthode a pu être précisée, tendant à considérer l'„érosion“ du matériau, non pas ponctuellement, mais par petites unités de surfaces pour lesquelles on considère la moyenne d'un nombre élevé de points. La précision recherchée pourr ainsi être atteinte.

5.4 *Normalisation des relevés photogrammétriques de monuments*. M. Jiřinec a fait connaître au Comité que différents instituts de Tchécoslovaquie préparent en commun des normes pour les relevés par les méthodes géodésiques et photogrammétriques. Un premier volume est achevé, le second le sera en 1974. Lors de sa prochaine réunion, le Comité étudiera ces documents s'ils sont définitivement prêts et verra s'il lui est possible d'en tirer des indications générales sur les règles d'établissement et de présentation des relevés, règles qu'il pourrait diffuser sous forme de recommandations.

5.5 Parmi les notes techniques dont la rédaction avait été envisagée en 1972, une seule a été entreprise par M. Foramitti qui a rédigé un texte important sur le *choix des plans de référence* dans les relevés. Ce texte, condensé, illustré et traduit en anglais, devrait pouvoir être diffusé au cours de l'année prochaine.

Le Comité pense pouvoir aussi diffuser une note technique sur les problèmes de conservation des archives photogrammétriques (clichés) et sur les résultats que l'on pourrait éventuellement obtenir en cas de grande catastrophe, en utilisant, pour la restitution, des clichés reconstitués à partir de microfilms des clichés originaux. Cette dernière étude, entreprise à l'IGN, a dû être suspendue faute de temps mais peut être reprise maintenant.

Le Président M. Carboneil

NOUVELLES DES COMITES NATIONAUX

IRAK

Voici un bref aperçu des travaux entreprises dans les villes anciennes d'Irak, en 1973, pour la consolidation et la restauration des monuments ou la protection des sites.

A Hatra, ville hellénistique qui était florissante dans les trois premiers siècles de notre ère, les travaux de restauration concernaient deux bâtiments de pierre, l'un consacré au culte de la triade hatrénienne et l'autre, pense-t-on, au culte de Mithra.

A Nimrud, capitale assyrienne, les murs de brique de certaines pièces du Palais du Nord-Ouest ont été partiellement restaurés et ont fait l'objet d'un traitement de protection. Dans ce même bâtiment, les plaques de marbre, datant du 9^{ème} siècle avant J.C. ont été relevées et remplacées à leur lieu d'origine.

La porte de l'eau des remparts du Ninive a été partiellement restaurée.

Des déblais ont été retirés sur une large surface du Palais du Sud à Babylone, travail préliminaire à la restauration des murs gravement endommagés par l'humidité du sous-sol et par la présence de sel.

A Baghdad, l'aile nord du Palais abbasside a été reconstruite sur ses fondations d'origine. L'Ecole Mustansiriyah, datant du 13^{ème} siècle, a été enfin débarassée des boutiques construites contre sa façade, depuis près de cent ans: les travaux de restauration ont commencé immédiatement après, pour boucher les trous dans la façade et remettre en place les inscriptions coufiques qui avaient, depuis longtemps, été déposées et placées en réserve.

Des travaux de restauration et de conservation ont aussi été mis en route à la Mosquée du Vendredi, à Samarra.

Le beau minaret de Basrah et le dôme d'époque timouride de la Mosquée Al-Kawwaz ont été restaurés et recouverts de carreaux de céramique, très colorés selon les modèles anciens.

Un atlas indiquant la situation géographique de tous les sites anciens d'Irak a été mis au point et se trouve actuellement sous presse. Il doit sortir prochainement. Il contient près de 150 cartes, couvrant chacune un district administratif.

Dr. Isa Salman

Président du Comité National Irakien de l'ICOMOS

Avril 1974

UNE NOUVELLE ETAPE DANS LA SAUVEGARDE DE BOROBUDUR

Le Comité exécutif pour Borobudur a tenu du 6 au 8 août 1973 sa deuxième session au siège de l'Unesco à Paris, sous (la présidence de S.E. M.T. Suyama (Japon). Ce comité a pour mission de fournir au Directeur général de l'Unesco son avis sur toutes les questions d'ordre général qui peuvent se poser à l'occasion des travaux de restauration du sanctuaire.

Les résultats des études techniques approfondies et des recherches effectuées depuis cinq ans par les autorités indonésiennes ainsi que par des experts et consultants internationaux avaient fourni une base suffisante à l'élaboration d'un projet détaillé en vue de la préservation de Borobudur.

Au cours de la session, le Comité a notamment exprimé l'avis que la signature du contrat entre le gouvernement de la République indonésienne d'une part et l'entreprise commune (joint venture) de NINDYA KARYA (firme indonésienne) et Constructions and Development Corporation (firme philippine) d'autre part assurait le caractère international de l'ensemble de l'entreprise.

Il a recommandé au Directeur général l'exécution des travaux préparatoires supplémentaires suivants:

- une nouvelle analyse des informations existantes et des calculs de stabilité en ce qui concerne la mécanique des sols, afin de ramener à un niveau acceptable les incertitudes qui existent à l'heure actuelle;
- une évaluation technologique des conditions actuelles de stabilité du monument au point de vue des secousses sismiques;
- la poursuite des études sur la conservation des pierres, plus particulièrement sur les méthodes et techniques de traitement *in situ*;
- un relevé photogrammétrique de toute la face nord du monument, et la restitution au 20e des première et deuxième terrasses de cette face.

Ces études, qui permettront d'établir au début du printemps 1974 un plan définitif de démontage, demeurent, précisons le, indépendantes des travaux préliminaires de préparation du chantier (aménagement de voies d'accès, construction de bâtiments, éclairage du site, etc.) qui ont été inaugurés le 10 août par le Général Suharto, président de la République d'Indonésie.

Outre ces aspects techniques, le Comité exécutif a abordé les aspects financiers du projet et exprimé le voeu que les Etats membres effectuent le plus rapidement possible le versement des contributions promises — lesquelles, ajoutées aux disponibilités du Fonds de dépôt, représentent actuellement un peu plus de deux millions de dollars. Le Directeur général a été invité pour sa part à transférer au gouvernement indonésien les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du projet, conformément au plan approuvé des versements à faire en contractant à concurrence d'un maximum de 1.130.000 dollars, au fur et à mesure que les fonds deviennent disponibles.

Les membres du Comité ont enfin insisté sur la nécessité de poursuivre et d'intensifier par tous les moyens d'information disponibles l'action promotionnelle entreprise par l'Organisation et d'approcher soit directement, soit par l'intermédiaire des Commissions nationales pour l'Unesco ou de tout autre organisme dans les Etats membres, les sources de financement publiques et privées.

Ainsi, la solidarité internationale devrait permettre de sauvegarder pour les générations futures, après Abou Simbel et Philae, cet autre joyau du patrimoine culturel de l'humanité qu'est le temple de Borobudur en Indonésie.

RÉSOLUTIONS ET RENSEIGNEMENTS EN 1974

COLLOQUE NATIONAL SUR LES NOUVELLES AFFECTATIONS SOCIALES DES MONUMENTS HISTORIQUES, ORGANISÉ PAR LE COMITÉ NATIONAL DE L'ICOMOS

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE,
DU 5 AU 11 MAI 1974

LES PARTICIPANTS au colloque, spécialistes de la République Démocratique Allemande et invités représentant les comités nationaux de l'ICOMOS dans d'autres pays

EXPRIMENT leur gratitude au Ministère des Affaires Culturelles de la République Démocratique Allemande et à l'Institut pour la sauvegarde des Monuments historiques à Berlin, ainsi qu'aux autorités municipales des villes visitées lors du colloque pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé,

FELICITENT le Comité national de l'ICOMOS en République Démocratique Allemande de l'organisation exemplaire du colloque;

CONSIDERANT

- que la connaissance du passé contribue à l'épanouissement de l'homme, à sa formation culturelle ainsi qu'à la recherche de solutions des problèmes sociaux d'aujourd'hui;
- que l'affectation du patrimoine culturel à des fonctions communautaires est un facteur essentiel pour son intégration dans la société;

CONSTATANT que les monuments historiques

- témoignent, avec une éloquence particulière, des événements du passé et des civilisations d'autrefois
- ont une valeur éducative car ils permettent de retracer l'évolution progressive de l'humanité dans les domaines politiques, scientifique, technique et artistique
- permettent ainsi à l'homme d'aujourd'hui de mieux comprendre les tâches du présent en fonction du passé.

RECONNAISSANT le rôle capital que jouent les monuments dans le paysage urbain et rural de la République Démocratique Allemande;

RAPPELANT les études théoriques présentées lors du colloque tenu à Dresde en 1971 sur la conservation des monuments en République Démocratique Allemande, et lors d'autres rencontres internationales,

TENANT COMPTE

- des visites d'études à Francfort sur Oder, Prenzlau, Neubrandenburg, Güstrow, Schwerin, Havelberg, Jarichow, Leitzkau, Magdebourg et Hamersleben;
- de la documentation préparée par les soins de l'Institut pour la Sauvegarde des Monuments Historiques,

RECOMMANDENT

- que la conservation des monuments soit envisagée dans le cadre de l'aménagement urbain et rural de la République;
- que les mesures législatives nécessaires à la protection des monuments, de leurs abords, et des ensembles historiques, soient élaborées;
- que les efforts soient intensifiés pour trouver des affectations sociales appropriées aux monuments inutilisés;
- que, dans la mesure du possible, le public soit admis en grand nombre dans les monuments affectés à des fonctions sociales;
- que les dispositions nécessaires soient prises pour protéger les monuments et leurs abords de la dégradation que peut entraîner une fréquentation excessive;

- que l'expérience déjà acquise en la matière soit mise à la disposition de toute personne intéressée, afin de faciliter la résolution des problèmes qui menacent toujours l'existence des monuments dont la vie s'est retirée.

ADOPTENT le document de base préparé par l'Institut pour la Sauvegarde des Monuments historiques annexé aux présentes recommandations qui traite

- des principes sociaux et économiques qui déterminent le choix de l'affectation d'un monument;
- des considérations d'ordre architectural et pratique qui peuvent mener à l'intégration heureuse d'une nouvelle activité sociale dans un monument tout en respectant ses valeurs originelles.

Ce document sert de base aux travaux de restauration des monuments historiques en République Démocratique Allemande et sera porté à la connaissance des Comités Consultatif et Exécutif de l'ICOMOS.

Les participants au Colloque

ONT PRIS CONNAISSANCE avec intérêt du programme d'activités envisagé pour les années à venir, en vue d'intégrer le patrimoine architectural dans le cadre de l'aménagement urbain et rural en République Démocratique Allemande

- en 1975, une exposition sur l'intégration des monuments de l'histoire et de l'art — particulièrement ceux qui évoquent le souvenir de la libération de 1945 — dans la reconstruction des villes et des villages;
- en 1975 un colloque, organisé en collaboration avec la Fédération des Architectes de la République Démocratique Allemande, sur l'intégration du patrimoine architectural dans la reconstruction des villes petites et moyennes;
- en 1977 une conférence régionale de l'ICOMOS, qui se tiendra dans les villes de la côte baltique, sera consacrée à l'étude des possibilités d'associer la jeunesse à la reconstruction des centres urbains historiques.

Magdebourg 10. mai 1974

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE SEMINAIRE SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS DANS LES ZONES SOUMISES A DES SÉISMES

LE SEMINAIRE sur la conservation des monuments dans les zones soumises à des séismes,

réuni à Antigua Guatemala, du 27 au 30 août 1974

à l'initiative du Comité National Guatémaltèque de l'ICOMOS,

RECOMMANDE

- I. l'élaboration d'un guide sur les travaux d'urgence qui doivent être effectués sur les monuments endommagés par un séisme,
- II. l'établissement d'un registre, tenu à jour dans chaque pays, sur les expériences et les données relatives aux dommages causés à des monuments historiques par des séismes et la création d'un Centre international de documentation pour la compilation et la diffusion de ces informations, ainsi que d'un Centre de restauration dans la ville d'Antigua Guatemala,
- III. de promouvoir des études sur les matériaux et les systèmes de constructions employés, aux différentes époques et par les formes traditionnelles de la culture de chaque région,
- IV. d'établir, d'urgence, des relations plus étroites entre les institutions gouvernementales et les institutions techniques chargées

V. d'obtenir, d'urgence, que les programmes d'étude, de protection, de consolidation, de restauration et de mise en valeur des biens culturels soient réalisés par des équipes interdisciplinaires de personnel spécialisé,

VI. que des réunions futures soient organisées par l'ICOMOS ou des institutions similaires avec la participation de spécialistes des différentes disciplines concernées par l'étude, la protection, la consolidation, la restauration et la mise en valeur des biens culturels.

CONFIE au Comité organisateur du Séminaire la tâche de diffuser au plan national, régional et international, les présentes résolutions, par les moyens les plus adaptés.

RESOLUTIONS DU COLLOQUE ICOM-ICOMOS SUR L'ADAPTATION DES MONUMENTS HISTORIQUES A DES FINS MUSEALES

1. que les discussions et les visites organisées au cours du colloque ont permis aux spécialistes rassemblés de constater que des aménagements muséographiques de types différents mais tous exemplaires ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans les monuments polonais,
2. que l'on doit distinguer
 - a) d'une part les musées proprement dits dans lesquels les collections sont présentées de façon systématique et, avant tout, scientifique,
 - b) d'autre part les monuments dans lesquels on a recherché en premier lieu à recréer l'atmosphère des lieux en y plaçant des objets en accord avec le cadre et, lorsque cela est possible, les objets même qui s'y trouvaient dans le passé, ce type de monument-musée ayant pour but, outre le plaisir des visiteurs, la conservation d'un cadre historique et des souvenirs de toute une civilisation ou parfois seulement d'un personnage historique; mais qu'il faut remarquer que dans certains monuments, il convient d'adopter une solution muséographique mixte s'inspirant à la fois de ces deux grands types de présentation,
2. que les rapports entre la conservation du patrimoine culturel immobilier et la muséologie deviennent chaque jour plus importants mais posent également des problèmes techniques complexes,

1. il émet le vœux que d'autres colloques mixtes ICOM et ICOMOS se réunissent le plus fréquemment possible pour traiter des thèmes concrets en rapport avec les buts des deux institutions,
2. il remercie les organisateurs pour l'intérêt des réunions de travail et des visites et la cordialité si grande de leur accueil,
3. enfin, il félicite chaleureusement les autorités polonaises qui ont bien voulu patronner ce colloque, le premier d'une série qui peut être très fructueuse: les autorités ont ainsi permis aux spécialistes réunis de bénéficier de l'expérience remarquable d'un pays qui, de façon exemplaire, a donné tant de soins à l'entretien, la rénovation et la résurrection de son patrimoine culturel.

164

LE SEMINAIRE CONCLUT qu'une constante et étroite collaboration entre les architectes et urbanistes créateurs et les responsables de la conservation du patrimoine architectural est essentielle. Une telle collaboration est nécessaire entre l'Union Internationale des Architectes et le Conseil International des Monuments et des Sites, et en particulier entre leurs sections nationales: il serait tout aussi souhaitable d'établir des liens analogues entre ces organisations, la Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires et la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes.

1. Conformément à ce qui avait été établi par les „Normes de Quito“, le centre interaméricain d'inventaire du patrimoine historique et artistique, récemment créé à Bogota, doit se procurer — en accord avec les gouvernements de l'Espagne et du

10. Il faudrait que soient créés des ateliers d'enseignement, au niveau artisanal, pour la formation d'ouvriers qui soient des auxiliaires efficaces dans les travaux de restauration de monuments, en en-

courageant et en développant au niveau américain l'actuel Atelier-Ecole de taille de la Pierre qui fonctionne au „Museo de las Casas Reales“ de la République Dominicaine.

11. La formation de la cultura latinoaméricaine ayant débuté à Saint Domingue, (autrefois Hispaniola), et étant donné que la République Dominicaine dispose d'un centre, le „Museo de las Casas Reales“, qui se consacre à l'étude scientifique de ce phénomène historique, le Séminaire recommande que les activités de ce Centre soient développées au plan international et que l'on s'attache à ce que, tant dans les travaux de recherche que dans la formation académique, ses travaux portent sur tout le continent, pour une plus large compréhension de l'identité culturelle de l'Amérique.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DU COMITÉ INTERNATIONAL DE PHOTOGRAMMÉTRIE ARCHITECTURALE

D'OCTOBRE 1973 A OCTOBRE 1974

Le précédent compte rendu a présenté un bilan d'activité du Comité International de Photogrammétrie Architecturale (CIPA) après sa réunion de 1973, tenue à Florence du 28 septembre au 2 octobre. Lors de l'année qui s'est écoulée depuis cette réunion, la vie du Comité a été sérieusement perturbée par les malheurs qui ont frappé certains de ses membres;

- après l'accident dont il a été victime en juillet 1973, le Dr. H. Foramitti n'a pu vraiment reprendre sa vie professionnelle qu'au début de l'été 1974;
- en mai 1974, le Professeur G. Schmiedt a été également sérieusement accidenté et a dû être longuement hospitalisé;
- et surtout, notre collègue tchécoslovaque, l'Ingénieur Miloslav Jiřinec, est décédé brusquement le 29 janvier 1974: le CIPA a perdu en M. Jiřinec un membre compétent et dévoué, qui prenait une part active à ses travaux et un ami profondément regretté.

Depuis la création du Comité, l'un des quatre membres représentant l'ICOMOS restait à désigner. Après plusieurs démarches du Secrétaire Général de l'ICOMOS et du président du CIPA auprès des autorités polonaises, celles-ci ont proposé, en avril 1974, la candidature de M. Wojciech Kolataj, ingénieur architecte, chef de la section de photogrammétrie des services des monuments historiques de Varsovie. Le CIPA qui a donné un accord de principe au Professeur A. Majewski, Conservateur général des monuments historiques de Pologne, soumet à l'approbation du Comité Exécutif de l'ICOMOS la désignation de M. Kolataj comme membre du Comité.

1. ACTIVITÉS DU C.I.P.A. D'OCTOBRE 1973 À MAI 1974

- 1.1 Membre du Comité consultatif de l'ICOMOS, M. Carboneil a participé les 29 et 30 novembre 1973, à Paris, à la réunion des Comités exécutif et consultatif de l'organisation. Il a présenté le compte rendu de la 4e réunion annuelle du CIPA. Il a, d'autre part, soumis à l'approbation du Comité exécutif une recommandation relative à l'exécution de relevés dans les pays étrangers: „Des informations reçues de différents pays ont montré que des relevés photogrammétriques de monuments ou de sites sont parfois exécutés par des personnes ou des entreprises étrangères sans que les autorités responsables en soient informées. Le Comité International de Photogrammétrie Architecturale recommande vivement que, dans un esprit de coopération internationale et de contribution à la connaissance et à la documentation des oeuvres d'art dans le territoire même où elles se trouvent, les missions qui exécutent des relevés photogrammétriques dans

un pays étranger en informent le service des monuments historiques de ce pays et lui en fassent parvenir une copie.“

- 1.2 Le réseau des membres correspondants du CIPA s'est encore un peu développé; il atteint maintenant 225 membres. La répartition par pays paraissant cependant trop inégale, le Comité a pensé qu'il était nécessaire d'envoyer à tous les présidents des Comités nationaux de l'ICOMOS une lettre pour leur adresser la liste des membres correspondants de leur pays et leur demander de revoir et de compléter cette liste. Les lettres ont été envoyées le 22 novembre 1973.

- 1.3 La diffusion de la brochure „Photogrammétrie des monuments et des sites“ s'est poursuivie pour répondre aux demandes provenant de différents pays. Le nombre d'exemplaires diffusés s'élevait à 3.200 au mois de mai.

- 1.4 Le président du CIPA a préparé, pour la revue „Monumentum“, un article de synthèse sur l'„Extension des applications de la photogrammétrie à la conservation des monuments et des sites“. Cet article présente un panorama des principales orientations actuelles de la photogrammétrie architecturale, illustré par des exemples venant de différents pays. Il fait également le point sur une partie des recherches recommandées par le Comité, celles qui concernent les structures des monuments.

2. LE SYMPOSIUM D'ATHÈNES (MAI 1974)

Un nouveau Symposium international sur les relevés photogrammétriques des monuments et des sites a été organisé à Athènes du 12 au 16 mai 1974, sous les auspices du Ministre de la Culture et des Sciences, par l'Université Technique (Ecole Polytechnique), avec la collaboration du CIPA. Le Ministre a présidé la cérémonie d'ouverture et un banquet, tandis que le Professeur C. Conofagos, recteur de l'Université Technique, a accueilli les participants. L'organisation du symposium a été assurée par le Professeur G. Veiss, doyen de l'Ecole du Génie rural et de Géodésie, le Professeur S. Sinos, architecte, et le Professeur J. Badekas, directeur du Laboratoire de Photogrammétrie. Ce dernier a assuré principalement la charge de ce symposium et notre Comité est heureux de lui adresser ses félicitations pour le succès de cette réunion. M. Carboneil a représenté les Présidents et les Secrétaires Généraux de l'ICOMOS et de la S.I.P. MM. Löschner, McDowall et Kolataj étaient également présents.

Le symposium a réuni 90 personnes représentant 19 pays et appartenant soit à des instituts ou entreprises photogrammétriques, soit aux milieux de l'architecture, de l'urbanisme (centres historiques) et de l'archéologie. Les archéologues toutefois étaient peu nombreux et l'accent a été mis surtout sur les applications de la photogrammétrie aux monuments et aux sites.

Du point de vue technique, le colloque a apporté d'intéressantes informations sur les principaux points suivants:

- travaux exécutés dans certains pays et sur lesquels on connaissait jusqu'alors peu de choses: Iran, Républiques Socialiste de Lituanie, Bulgarie;
 - développements technologiques; —emploi d'un restituteur analytique (Canada): —progrès des applications de l'orthophotographie aux relevés architecturaux (Italie, République Fédérale d'Allemagne): —intérêt des relevés photogrammétriques précis pour l'étude des phénomènes acoustiques dans les monuments (Pologne): —extension des méthodes de représentation des centres historiques (France) et application de ces méthodes à la documentation des complexes architecturaux (Turquie) et des ensembles ruraux anciens (Nouveau-Mexique, U.S.A.).
- D'autre part, le symposium a permis aux architectes et urbanistes grecs de définir de façon plus approfondie leurs besoins en relevés et ce qu'ils attendent de la photogrammétrie. La réponse à cette attente a été assez bien donnée par l'ensemble des rapports présentés qui a largement montré toutes les possibilités des techni-

ques photogrammétriques appliquées aux monuments et aux sites et a certainement contribué à persuader les autorités grecques de l'intérêt qu'elles peuvent avoir à développer ces techniques dans leur pays. L'exposition qui accompagnait le symposium et où l'on pouvait voir de nombreux et souvent très beaux documents envoyés par une quinzaine de pays constituait, par ailleurs, un éloquent plaidoyer en faveur des méthodes photogrammétriques de relevés.

Lors d'une séance du symposium, le tout récent film de l'Institut Géographique National français sur la photogrammétrie architecturale, „Nos monuments... demain“, a été projeté. Quant à la séance de clôture, elle s'est tenue à Delphes à l'issue d'une journée consacrée à la visite de ce site archéologique prestigieux.

3. CINQUIÈME RÉUNION ANNUELLE DU COMITÉ, ATHÈNES (17 ET 18 MAI 1974)

Invité par l'Université Technique d'Athènes, à l'initiative du Professeur J. Badekas, le CIPA s'est réuni pendant les deux journées qui ont suivi le symposium. Nous renouvelons ici nos profonds remerciements au Professeur Badekas pour son invitation et pour la chaleur de son accueil.

Ont participé à la réunion, MM. McDowall, Erder, Löschner et Carboneil, ainsi que M. Kolataj. Le Professeur Badekas s'est joint aux membres du CIPA présents à Athènes et a pris part activement à leurs séances.

- 3.1 Le président a présenté un bilan des activités du Comité d'octobre 1973 à mai 1974. Il a informé ses collègues du souhait de l'ICOMOS, exprimé lors de la réunion du Comité exécutif de novembre 1973, de voir établir un fichier international des relevés photogrammétriques; un modèle de fiche est étudié et sera présenté au Comité exécutif en novembre 1974.

Le CIPA a également examiné une autre demande de l'ICOMOS, concernant l'établissement d'une liste de toutes les entreprises susceptibles d'effectuer des relevés photogrammétriques architecturaux. Cette liste peut être facilement dressée pour les organismes officiels exécutant de tels relevés: services et instituts d'Etat, laboratoires d'Universités, etc. Il est beaucoup plus difficile de la faire pour les entreprises privées; certaines d'entre elles, bien connues du CIPA, ont en effet acquis une bonne expérience et effectuent d'excellents travaux, mais ces qualités ne sont pas celles de toutes les entreprises et le Comité ne peut ni faire une sélection, ni donner sa caution; certaines entreprises privées sont, d'ailleurs, très mobiles dans leur organisation, leurs responsables et même leur raison sociale. C'est pourquoi le CIPA, à l'unanimité des membres présents à Athènes, a décidé de s'en tenir à la liste des organismes officiels.

- 3.2 Le film de l'I.G.N. sur la photogrammétrie architecturale, mentionné ci-dessus, est maintenant achevé, sa première projection publique ayant eu lieu au symposium d'Athènes. Une présentation officielle sera faite en janvier 1975 à l'UNESCO sur invitation conjointe de l'UNESCO et de l'I.G.N. Celui-ci étudie la possibilité d'établir des copies en différentes langues.

- 3.3 Sur la base des propositions du Prof. Löschner, la première série des diapositives CIPA sur la photogrammétrie architecturale a été réalisée en France et M. Carboneil l'a présentée à ses collègues. Chaque cliché a fait l'objet d'un examen minutieux et de nombreuses retouches, d'ordre technique ou pédagogique, ont été décidées. Cette première série (principes, matériels et méthodes) va donc être reprise. Quant à la deuxième série (exemples d'application), la liste des photos qui doivent y prendre place a été revue et modifiée.

L'édition et la diffusion des diapositives du CIPA sera assurée par l'Université Technique d'Athènes, le Professeur Badekas ayant confirmé ses propositions dans ce sens et obtenu les accords nécessaires. Le Comité l'en remercie très vivement.

- 3.4 Etudes techniques — Pour les études concernant les structures et les déformations des monuments, le point a été fait dans l'article rédigé pour „Monumentum“.

Les études fines de dégradation de surface des matériaux, pour lesquelles l'emploi de la photogrammétrie semble actuellement n'avoir été expérimenté qu'en France, se sont poursuivies au Centre de photogrammétrie architecturale de l'I.G.N. en collaboration avec le Laboratoire des monuments historiques. Malgré de sérieuses difficultés techniques, les possibilités d'application de la méthodes se précisent peu à peu.

Le décès de M. Jiřinec a privé, pour l'instant, le CIPA de la documentation qu'il devait lui adresser sur les normes pour les relevés géodésiques et photogrammétriques des monuments préparées en Tchécoslovaquie par les différents instituts concernés. La même recherche de normalisation a conduit, en France, à l'établissement d'un premier plan de travail qui a été examiné par les membres du CIPA.

Enfin, par manque de temps et pour des raisons financières, les notes techniques dont la diffusion avait été envisagée lors de la précédente réunion du Comité (choix des plans de référence, conservation des clichés photogrammétriques) n'ont pas encore pu être mises au point.

4. ACTIVITÉS DU COMITÉ DE MAI À OCTOBRE 1974

Les principaux points à mentionner sont les suivants:

- 4.1 Un nouveau rapport de synthèse du CIPA est en cours de rédaction. Les informations nécessaires parviennent cependant de façon insuffisante au Comité et cela a retardé l'élaboration du rapport pour l'année 1973. De ce fait et également par souci d'économie, le nouveau rapport concernera „la photogrammétrie architecturale en 1973 et 1974“. Nous pensons qu'il pourra être diffusé au cours du premier trimestre de 1975.
- 4.2 Le Conseil de la Société Internationale de Photogrammétrie s'est réuni à Paris les 23 et 27 septembre 1974 et a prié M. Carboneil de lui présenter un bref compte rendu des activités du CIPA. A la suite de correspondances échangées au cours de l'année, le Conseil de la S.I.P. a d'autre part examiné la possibilité d'accorder une aide financière au CIPA et a décidé de lui accorder, pour l'année 1974, une subvention de 2.000 francs français. Notre Comité renouvelle au Président et au Conseil de la S.I.P. ses remerciements pour son soutien et pour cette contribution qui, pour 1974, s'ajoute à celle que la Société Française de Photogrammétrie accorde chaque année à notre Comité (les deux autres sources de participation financière étant l'ICOMOS et l'I.G.N., ce dernier apportant une aide importante en personnel et en prestations matérielles).
- 4.3 Du 14 au 20 octobre, M. Carboneil a été invité, en qualité de président du CIPA, par l'Université de Zagreb (Faculté de Géodésie, Institut de Photogrammétrie). Au cours de ce voyage en Yougoslavie, il a pu faire plusieurs exposés sur la photogrammétrie architecturale, projeter le film de l'I.G.N., et prendre de nombreux contacts avec les différents instituts de Croatie qui commandent des relevés de monuments historiques et les photogramètres (essentiellement l'Institut de Photogrammétrie de Zagreb) qui les exécutent. Voyage très fructueux qui a permis d'approfondir certains ponts techniques qui avaient déjà été évoqués précédemment, notamment lors du symposium de Lucca en 1973.

Le Président, M. Carboneil

COMITÉ INTERNATIONAL DES CENTRES HISTORIQUES COMMISSION URBANISTIQUE

PRAGUE, 2 AU 4 SEPTEMBRE 1974

RECOMMANDATIONS

Les membres de la Commission Urbanistique de l'ICOMOS, réunis en Comité de travail à Prague du 2 au 4 septembre 1974, ont regretté vivement l'absence du président, le Professeur Zachwatowicz, absence due à son état de santé. Les membres lui souhaitent un bon rétablissement et c'est sous la présidence de Monsieur Hruška qu'ils ont traité entre autres les questions suivantes:

1. LE THÈME DU CONGRÈS ICOMOS 1975 À ROTHENBURG

„Comment réanimer les petites villes possédant un centre historique?“ Du point de vue urbanistique, les membres du comité constatent qu'il est nécessaire de préciser, en premier lieu, des questions d'organisation: il est indispensable, dans le cas de la planification territoriale, de fixer la fonction économique, sociale, culturelle et administrative de chaque site dans une région. Ces relations connues orientent la planification régionale et urbanistique et déterminent la base des investissements, indispensables pour la conservation des valeurs historiques, et d'un environnement humain pour la société contemporaine. Mais il est nécessaire, pour choisir les moyens de réanimation, décider des valeurs à protéger et orienter la planification, d'obtenir la collaboration d'un public qui soit complètement informé.

En économie libérale comme en économie dirigée, les buts de la politique culturelle — malgré la différence des buts sociaux — sont, en principe; les mêmes: éveil de l'intérêt intellectuel du public, intégration du passé dans la création contemporaine et dans la planification pour demain, mais les moyens à employer pour parvenir aux résultats recherchés sont différents. (Voir annexe: moyens à employer en économie libérale par Monsieur Robert Auzelle.)

2. ACTIONS PROCHAINES

Les membres souhaitent l'organisation par les comités nationaux de l'ICOMOS de conférences régionales concernant le développement de la théorie et des réalisations dans le domaine de l'intégration du patrimoine culturel urbanistique dans le tissu urbain, dans la structure de l'ensemble de la ville, car le centre historique n'est pas un îlot mais il fait partie intégrante de la composition urbaine. On recommande une mise à jour permanente de la documentation (si possible, réalisée par le Centre de documentation de l'ICOMOS) sur toutes actions nationales et internationales traitant ces questions urbanistiques.

3. Enfin, les membres de la commission constatent que, dans un monde qui s'efforce de sauver la paix, les problèmes ethniques, sociaux économiques etc. . . , sont encore souvent résolus par les armes. Ces catastrophes s'accompagnent de la destruction de remarquables monuments et de sites archéologiques (exemple de l'île de Chypre). La „convention de la Haye“ n'est pas assez efficace. Comment les associations et organisations internationales peuvent-elles intervenir avec plus de succès pour éviter ces pertes irréparables et protéger un patrimoine culturel qui est, en dernière conséquence, propriété de tout le monde?

Prague, le 4 septembre 1974

Professeur Robert AUZELLE, France

Professeur Jonas GLEMZA, U.R.S.S.

Professeur Emanuel HRUŠKA, Tchécoslovaquie

MOYENS A EMPLOYER EN ECONOMIE LIBERALE, POUR LA REANIMATION DES PETITES VILLES POSSEDANT UN CENTRE HISTORIQUE

Les membres de la commission d'urbanisme de l'ICOMOS, au cours de leurs séances de travail des 2, 3 et 4 septembre 1974 à Prague, ont déterminé l'objectif primordial de toute tentative de réanimation des villes et villages comportant des centres historiques anciens, ils ont dégagé le principe fondamental d'approche de ces problèmes complexes d'aménagement et ont enfin admis que les moyens d'action seraient nécessairement différents suivant le type d'économie des pays.

— Améliorer la qualité de la vie des populations sur les plans national et international doit être l'objectif primordial de toute tentative de réanimation des centres anciens.

Cette amélioration doit être sensible aussi bien pour les anciens habitants que pour les nouveaux auxquels on doit pouvoir offrir une gamme d'emplois de différentes catégories. Eventuellement, il est possible de favoriser la localisation de résidences de retraites ayant un caractère de résidence secondaire temporaire pour les habitants des grandes villes. Tous doivent bénéficier des possibilités de culture et de tourisme, conséquence de l'aménagement et de la restauration.

— Considérant les diverses expériences réalisées à ce jour dans différents pays, il semble bien que le principe fondamental à respecter soit d'aboutir à une planification globale prenant en compte, à l'échelon d'une région de plus ou moins grande importance, la totalité des problèmes sociaux et économiques et, notamment, les effets induits résultant du maintien, de la préservation et de la restauration des centres anciens, ces effets étant nécessairement à long terme.

— En ce qui concerne les moyens d'action, les pays socialistes, au prix d'une coordination efficace effectuée à un échelon préférentiel — généralement régional — de toutes les actions des divers départements ministériels gouvernementaux, peuvent obtenir des résultats certains dans la mise en oeuvre des directives de la planification régionale.

Dans les pays d'économie libérale, l'action gouvernementale, pour être efficace, doit être démultipliée aux échelons régionaux et locaux. Elle doit d'abord agir par une large et franche information du public afin de susciter une prise de conscience des populations concernées. Par l'action d'associations de défense, ces populations constituent alors autant de groupes de pression. L'action gouvernementale se manifeste ensuite par la création d'organismes d'économie mixte responsables de l'aménagement régional et disposant, à ce titre, des incitations financières et fiscales décidées à l'échelon gouvernemental afin d'orienter l'initiative privée dans le cadre des objectifs fixés par la collectivité. Il serait souhaitable que ces organismes puissent coordonner les investissements d'Etat décidés par les différents ministères afin que des localisations judicieusement choisies puissent servir de germe de développement de l'aménagement régional.

Le 4 septembre 1974

R. AUZELLE

NOUVELLES DES COMITÉS NATIONAUX

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE (1974)

Les activités de la Direction Générale des Antiquités et des Musées, dans le domaine de la conservation des monuments, ont été les suivantes:

1. La continuation du projet de sauvegarde du patrimoine culturel dans la région de la Vallée de l'Euphrate, destinée à être submergée:
 - a) travaux effectués par le Service des Fouilles,
 - b) reconstruction de deux minarets en terre cuite et d'un temple romain,
 - c) restauration de la citadelle de Ja'bar et sa protection contre les eaux qui l'entourent, par la mise en place d'une enveloppe de béton armé,
 - d) organisation d'une exposition des découvertes de la campagne internationale de sauvegarde des antiquités de la Vallée de l'Euphrate et publication d'un livre sur cette exposition.
2. L'évacuation de la région des thermes de l'époque romaine dans l'ancien village de Chahba.
3. La continuation des travaux de fouilles à Bosra pour mettre à jour ses monuments historiques.
4. L'expropriation d'un nombre de bâtiments historiques pour les restaurer, les sauvegarder, et les affecter à des musées de l'Art et de la Culture.
5. La restauration d'un nombre de citadelles et de bâtiments historiques dans toute la Syrie.

UNESCO:

POUR LA SAUVEGARDE DE MOHENJO DARO

Appel du Directeur général de l'Unesco

Dans la province du Sind, au Pakistan, sur une colline au bord de l'Indus, s'étendent sur une superficie de quelque 700 hectares les vestiges de MOHENJO DARO. Une partie seulement, les quartiers supérieurs, a été mise au jour au cours des cinquante dernières années; mais ce que l'on a découvert suffit à montrer qu'il s'agit d'un site archéologique d'une exceptionnelle importance. Un des centres principaux de la culture qui s'est épanouie il y a cinq mille ans dans la vallée de l'Indus pour rayonner sur une vaste région intéressant aussi bien l'Inde et l'Iran que le Pakistan actuels, MOHENJO DARO offre, avant les cités de Sumer, l'exemple le plus ancien d'un urbanisme et d'une organisation communale exemplaires. C'est un des tout premiers modèles de cette civilisation, fondée à la fois sur une économie agricole et sur un encadrement politique urbain, qui a régné dans le monde jusqu'à l'âge industriel et qu'on ne peut aujourd'hui évoquer sans la secrète nostalgie d'un âge d'or disparu.

Or MOHENJO DARO est menacé, si des mesures radicales ne sont pas prises immédiatement, de destruction totale dans les trente prochaines années. Sans parler des inondations du fleuve tout proche, dont celles d'août dernier ont failli submerger les parties basses, les constructions, qui sont de briques pour la plupart à demi-cuites voire crues, sont progressivement érodées par l'action capillaire des eaux souterraines chargées de sel, dont le niveau s'est considérablement élevé depuis l'édification en 1932 du barrage de Sukkur et la multiplication des canaux d'irrigation avoisinants.

Il ne faut pas regretter, et encore moins condamner, cette oeuvre de vie nécessaire. Mais il faut la compléter par la préservation de l'héritage culturel dont toute vie présente a besoin pour s'éprouver et se connaître pleinement. Et en ce cas comme pour la Nubie et pour Venise, c'est à la technique moderne que nous avons demandé les moyens d'annihiler les perturbations que ses propres

interventions au service d'un progrès hâtif ont introduites dans des harmonies ou des équilibres particulièrement délicats.

Des mesures capables d'assurer la sauvegarde de MOHENJO DARO ont pu ainsi être mises au point par les autorités pakistanaises avec le concours d'experts de l'Unesco. Elles visent un triple but: fixer la berge droite de l'Indus, abaisser la nappe phréatique, restaurer et conserver les édifices. A ce programme s'ajoutent la construction d'infrastructures d'accueil et l'aménagement du paysage en vue de la mise en valeur touristique du site. Le coût total des travaux prioritaires est de 7.500.000 dollars. Leur durée sera de cinq ans.

Pour une tâche de cette ampleur, il est évident que les ressources financières et techniques d'un pays doit faire face à tant de besoins ne sauraient suffire, quelles qu'elles soient la compétence de ses techniciens et la détermination de ses dirigeants. Aussi le Gouvernement du Pakistan a-t-il demandé à l'Unesco de faire appel à la solidarité internationale pour financer le projet de sauvegarde de MOHENJO DARO jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars.

Voilà pourquoi, comme mon prédécesseur, Vittorino VERONESE, l'a fait il y a treize ans pour les antiquités de Nubie, comme je l'ai fait moi-même en 1966 pour Venise et l'an passé pour le temple de Borobudur, haut-lieu spirituel de Java, je sollicite à nouveau la conscience universelle en faveur de MOHENJO DARO.

Il s'agit bien, en effet, de conscience. En fournissant généreusement l'argent, le matériel et les services nécessaires à l'exécution de la grande tâche que va entreprendre la République islamique du Pakistan, les gouvernements, les institutions publiques et privées, les particuliers des Etats membres de l'Unesco ne contribueront pas seulement à sauver un précieux témoin du passé humain. Ils manifesteront avec éclat et renforceront cette solidarité intellectuelle et morale de l'humanité dans laquelle l'Acte constitutif de l'Organisation trouve la base de la paix véritable et dont aujourd'hui plus que jamais il importe de rappler l'irremplaçable vertu et le suprême devoir.

René Maheu, Paris, le 11 janvier 1974

UNESCO

L'UNESCO OUVRE A VENISE UN BUREAU DE LIAISON

A la suite de l'adoption par le Parlement italien, en avril 1973, de la loi spéciale pour Venise qui garantit le financement des travaux de sauvegarde prioritaires, M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, a décidé d'ouvrir dans la cité des Doges un bureau chargé d'assurer sur place la liaison de l'action internationale et de celle des autorités nationales. Pour diriger ce bureau, M. Maheu vient de nommer M. Joseph Martin, directeur adjoint de la Galerie Nationale du Canada, à Ottawa, précédemment urbaniste conseil de Montréal et d'Ottawa.

Grâce à un emprunt international autorisé par la loi, le Gouvernement italien réunira une somme de 300 milliards de lires (soit 510 millions de dollars) qui permettra de procéder aux interventions urgentes prévues pour les prochaines cinq années. Ces interventions consisteront notamment à protéger la lagune contre l'invasion de la mer, à prévenir et à réduire la pollution, à créer de nouvelles adductions d'eau, à mettre en place un système d'égouts, à restaurer des monuments et des oeuvres d'art, enfin à remettre en état et aménager des logements.

Répondant à l'appel à la solidarité internationale que le Directeur général de l'Unesco avait lancé, à la demande des autorités italiennes, après les inondations catastrophiques de novembre 1966, plusieurs gouvernements et une trentaine d'organismes privés

(comités nationaux, fondations et instituts culturels de divers pays) ont déjà apporté des contributions destinées à la conservation du patrimoine artistique qui s'élèvent à près d'un milliard et demi de lires. A cela, il convient d'ajouter l'assistance fournie par l'Unesco elle-même pour la préservation de monuments et oeuvres d'art, la recherche scientifique et l'animation culturelle de la ville.

Le rôle de l'Organisation internationale sera désormais d'accentuer la promotion et la coordination des entreprises et mouvements qui, dans le monde entier, entendent se joindre aux efforts du gouvernement italien et d'aider celui-ci, comme il le souhaite, par des conseils techniques dans la mise en oeuvre du programme prioritaire approuvé par le Parlement. C'est en fonction de ce rôle que la loi qui vient d'être votée prévoit la présence d'un représentant de l'Unesco au sein de la Commission pour la sauvegarde de Venise chargée de superviser l'exécution de ce programme.

PNUE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Lors de sa 89^{ème} Session Plénière, tenue le 15 mai 1974, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) a accordé à l'ICOMOS le Statut Consultatif. L'ICOMOS avait indiqué son intérêt pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et pour les activités de l'ECOSOC dans le domaine de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat.

La participation des ONG au PNUE s'effectue par le truchement d'une Conférence de Liaison des ONG, qui s'est réunie avant la 1^{ère} et la 2^{ème} sessions du Conseil d'Administration du PNUE, à Genève en juillet 1973 et à Nairobi en mars 1974. L'ICOMOS y était représenté par son Président, Monsieur Gazzola. La Conférence de Liaison comprend plusieurs groupes de travail, dont celui des Etablissements Humains auquel l'ICOMOS participe.

Dès la première réunion de la Conférence de Liaison il s'est avéré que si la priorité avait été accordée aux problèmes des établissements humains par le Conseil d'administration, l'environnement bâti risquait, toutefois, de ne pas faire l'objet de toute l'attention qu'il mérite. Le Président de l'ICOMOS a donc convoqué une réunion des ONG directement intéressées par l'environnement bâti et ses compléments naturels, à l'Hôtel Saint Aignan, le 22 février 1974. Cette réunion a décidé d'établir un programme d'action continue et permanent des ONG vis à vis du PNUE (cf. texte joint).

Depuis, le groupe de travail des ONG pour les Etablissements Humains s'est réuni au siège de l'ICOMOS, le 2 juillet 1974, pour donner une meilleure orientation à la contribution des ONG à la Conférence-Exposition et au Forum de Vancouver (mai 1976). La contribution directe des ONG a été envisagée, sous forme de projets spécifiques, d'études pluridisciplinaires et de propositions pour les projets de démonstration et les débats. Mais leur apport le plus important se situe au niveau national, par une coordination étroite entre les sections nationales des ONG concernées, en vue d'obtenir une bonne préparation, au niveau national, de la Conférence-Exposition, et de se faire représenter au sein de chaque Comité national d'organisation.

Dans le cadre de la Conférence-Exposition de Vancouver le groupe de travail a retenu, entre autres, les thèmes suivants:

- l'établissement humain, création ou aménagement d'un site, affectant tous ses éléments bâtis et naturels, et ses incidences physiques, sociales et économiques,
- étude des besoins des habitants et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la création et la gestion leur environnement,
- utilisation économique des matériaux.

RESOLUTION DES O.N.G. INTÉRESSÉES A L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET A SES COMPLÉMENTS NATURELS, CONCERNANT LE PROGRAMME O.N.U. POUR L'ENVIRONNEMENT

*Texte adopté à l'occasion d'une rencontre tenue à Paris,
le 22 février 1974, à l'initiative de l'ICOMOS.*

Dans le cadre de la Conférence de liaison des O.N.G. pour l'Environnement, convoquée à Nairobi du 7 au 10 mars 1974 pour préparer une action auprès du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement qui siègera du 11 au 22 mars 1974,

LES O.N.G. DONT LE NOM SUIT:

- AIMBE → Association Internationale de Médecine et de Biologie de l'Environnement
- AIT → Alliance Internationale de Tourisme
- FIHUAT → Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires
- ICOMOS → Conseil International des Monuments et des Sites
- IFLA → Fédération Internationale des Architectes Paysagistes
- IULA → International Union of Local Authorities
- UIA → Union Internationale des Architectes
- UIA → Union Internationale des Avocats - (Commission Permanente de Droit et Technique).

CONSIDÉRANT l'importance de l'environnement bâti et de ses compléments naturels „pour assurer la santé et le bien être, de l'homme et de sa famille“ (Art. 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) et pour atteindre une meilleure qualité de vie,

CONSIDÉRANT qu'au sein du Groupe de travail „Etablissements Humains“ de la Conférence de Liaison des ONG, il est souhaitable que les ONG professionnellement compétentes se concertent pour mener à bien des recherches fondamentales et appliquées afin d'orienter les stratégies possibles de l'Environnement bâti,

dans un esprit de collaboration et conscientes de leurs responsabilités ont décidé d'établir un programme d'action commun et continu

MANIFESTENT leur ferme intention de collaborer pleinement aux initiatives du PNUE en vue d'enrichir et de préserver le cadre de vie de l'homme et en particulier son Habitat

ET SE TIENNENT À LA DISPOSITION des responsables du PNUE pour l'exécution des études et des programmes qui sont du domaine de leurs compétences.

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES ONG POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

HOTEL SAINT AIGNAN, 2 JUILLET 1974

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR GAZZOLA, PRÉSIDENT DE L'ICOMOS

Je suis très heureux d'accueillir, aujourd'hui, au siège du Conseil International des Monuments et des Sites, les représentants des Organisations internationales appartenant au groupe de travail des ONG intéressées à la Conférence-Exposition de l'ONU, „Les Etablissements Humains“, qui se tiendra à Vancouver en 1976.

Nous nous félicitons de l'intérêt montré par le PNUE, dès sa création, aux problèmes des établissements humains et de l'importance qu'il accorde à cette question. Toutes les ONG réunies ici portent un grand intérêt à ce programme primordial. Lors des réunions successives du Conseil d'Administration du PNUE la priorité la plus large a été donnée aux problèmes des Etablissements Humains, spécialement dans les pays en voie de développement.

Nous savons tous comment s'est matérialisé cet intérêt, par la création d'une Fondation pour l'habitat et les établissements humains et par le choix des établissements humains comme thème pour la grande manifestation patronnée par le PNUE, la Conférence-Exposition, qui se tiendra à Vancouver, du 31 mai au 11 juin 1976.

Je voudrais souligner que le Conseil International des Monuments et des Sites attache une importance capitale au problème de l'habitat, de l'abri. Que ce problème fondamental de l'abri soit envisagé du point de vue social, économique ou simplement technique, nous pensons qu'il ne saurait y avoir de solutions satisfaisantes du point de vue de l'environnement si elles ne tiennent pas compte du patrimoine architectural existant. A l'heure actuelle, nous regrettons que, bien trop souvent, les traditions de l'architecture vernaculaire, avec ses qualités constructives, son économie, son adaptation au climat, au mode de vie et aux possibilités financières et techniques des différentes régions, aient été abandonnées, au profit d'un modernisme brutal, injustifié et inadapté aux conditions locales. Cette rupture entraîne aussi une perte d'énergie et l'architecture nouvelle, utilisant des formes et des matériaux importés, se révèle incapable de satisfaire les besoins physiques et les aspirations sociales des populations, dans un processus d'urbanisation rapide. La richesse et la variété des ressources architecturales de l'humanité sont mises en danger et sont gâchées sans nécessité.

Je voudrais aussi vous faire part d'une inquiétude que j'éprouve au sujet de la conception même de la Conférence-Exposition de Vancouver . . . Ce ne doit pas être l'occasion pour certains états ou certaines firmes de présenter luxueusement quelques réalisations de prestige. Je crois que le rôle qui revient aux ONG est d'aider à définir les thèmes qui seront traités par la Conférence et d'éviter le manque d'homogénéité des documents présentés par les diverses sections nationales. Le but de la Conférence doit être de donner aux visiteurs une vue aussi claire que possible des problèmes que posent les établissements humains et des solutions que les divers pays proposent.

Pour sensibiliser les Comités nationaux de l'ICOMOS à ces problèmes et au rôle du PNUE, j'avais recommandé par une lettre circulaire envoyée en 1973, que nos présidents de Comités nationaux interviennent auprès des autorités responsables pour que la délégation officielle de leur pays à Nairobi comprenne des spécialistes des problèmes des établissements humains. A notre initiative, un petit nombre d'ONG concernées par les problèmes de l'environnement bâti et ses compléments naturels s'est réuni à l'Hôtel St. Aignan, le 22 février 1974 et a décidé de coordonner leurs activités en liaison avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Je suis très heureux aujourd'hui d'accueillir un groupe beaucoup plus large, comprenant aussi les représentants de plusieurs organisations inter-gouvernementales et je suis convaincu que, sous la présidence si compétente de Monsieur Van Putten, nous allons travailler avec succès à définir la contribution que les ONG doivent apporter à la préparation de Vancouver.